Montpellier

notre ville

N°450 JANV 2020

Dossier

Sécurité au quotidien, qualité de vie garantie

montpellier.fr

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Vu pour vous

Envoyez vos photos de Montpellier accompagnées d’une légende à :
mnv@ville-montpellier.fr
Les photos doivent être de bonne qualité (300 dpi, en A4 format paysage) et libres de droits. La rédaction se réserve le droit de les publier.

Directeur de la publication :

Philippe Saurel, maire de Montpellier

Directrice de la communication :

Mélanie Leirens

Chef du service information/magazines : Jérôme Carrière
Rédacteur en chef : Florent Bayet

Journalistes : Jérôme Carrière,
Françoise Dalibon, Stéphanie Iannone, Fatima Kerrouche, Serge Mafioly,
Laurence Pitiot, Xavier de Raulin

Collaborations : Stéphanie Augé,
Virginie Galligani

Crédit photo de « une » : Christophe Ruiz

Direction de la communication :

Mairie de Montpellier, 1 place Georges Frêche

34267 Montpellier cedex 2

Tél. 04 67 34 70 00

Direction artistique & mise en page :

11382-MEP Tél. 02 38 63 90 00

Impression : Chirripo – Tél. 04 67 07 27 70

Distribution : La Poste
Dépôt légal à l’impression.

Montpellier, Notre ville est transcrit en braille. Il est diffusé à la Fédération des aveugles et amblyopes de France – Languedoc-Roussillon.

Le journal municipal est consultable

sur le site Internet de la Ville.

Lutte contre le sida : un ruban rouge sur la Comédie

Le 30 novembre, à l’occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, Caroline Navarre, adjointe au maire déléguée à la prévention santé, a participé, accompagnée par de nombreux Montpelliérains et des associations du Collectif Sida, au déploiement symbolique d’un ruban rouge sur la place de la Comédie. Objectifs : rappeler l’enjeu du combat à mener contre la maladie et développer la prévention pour lutter contre l’épidémie et tendre vers un monde sans sida. Pour marquer l’engagement de la Ville en la matière, un autre ruban rouge (permanent celui-ci) est apparu sur le globe lumineux.

SOMMAIRE

L’ACTU

5. Sur le vif : Cœur de ville en lumières

6. La Une : Plantations fructueuses au nom du livre-échange

7. LA UNE : Gare Montpellier Sud de France, trafic à la hausse

10. Zap’actu : 15 millions d’euros investis pour le vélo en 2020

ACTION PUBLIQUE

12. DOSSIER : Sécurité au quotidien, qualité de vie garantie

21. La destinée de deux étudiantes en médecine

22. Avenue de Lodève, circulation apaisée et à vélo

23. Rue du Faubourg-Figuerolles : en pleine renaissance

24. La Restanque, quartier laboratoire

25. Les mégots, c’est dans la poubelle !

26. Migrants : la Ville est engagée

27. Open Sud de France : 10 ans de très haut niveau

28. Voirie : un point sur les chantiers

VISION DE VIE

30 à 36. Vos pages « Quartiers »

38. Culture : Bloom Pictures, les talents de la 3D

40. CEUX QU’ON AIME : Sabine Fox, le cercle des livres

42. Patrimoine : Archives numériques, l’histoire en ligne

44. Agenda culturel

Photo : © Cécile Marson

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ÉDITO

Chaque jour, nous œuvrons pour faire de Montpellier une ville sûre, agréable à vivre et où le bien-vivre ensemble est préservé, afin de répondre efficacement aux demandes des Montpelliérains. Police municipale, tranquillité publique, lutte contre les phénomènes climatiques, nous agissons sur tous les plans.

Préserver notre qualité de vie

L’année 2020 a débuté, et avec elle l’anniversaire historique célébrant les 800 ans de la faculté de médecine. Une réputation séculaire qui a valu à Montpellier ses lettres de noblesse dans le domaine médical et à l’échelle internationale. Cette notoriété est toujours d’actualité. Notre ville et tous les acteurs de cette filière brillent par leurs innovations. Nous avons ici la chance d’être bien soigné. De profiter d’équipements et de savoir-faire de haut niveau. Cela contribue à faire de Montpellier une ville agréable à vivre.

Proximité et prévention

Afin de préserver ce cadre de vie, la Ville agit au quotidien auprès des Montpelliérains. Insertion sociale, pratique sportive, éducation, vie culturelle accessible à tous, accompagnement des structures associatives… sans oublier la sécurité. Car, une ville sûre est l’une des composantes essentielles d’une qualité de vie garantie et du bien-vivre ensemble.

Une vraie demande en la matière émane des habitants. Nous sommes à leur écoute et nous mettons en œuvre les mesures indispensables dans le périmètre qui nous est dévolu, en responsabilité conjointe avec la police nationale et le procureur de la République. La Ville de Montpellier garantit la tranquillité publique au sein de la cité, grâce à la sixième police municipale de France. Présents sur le terrain 24h/24, les 183 policiers municipaux effectuent un travail essentiel de proximité et de prévention au contact des habitants et des commerçants.

Dans un contexte de changement climatique, il est nécessaire de souligner les actions menées pour lutter contre les catastrophes naturelles (inondations, canicule, neige…). La ville s’adapte. Elle est prête à faire face à ces phénomènes de forte intensité pour protéger les Montpelliérains.

Ces actions déployées sur le terrain ont un objectif : permettre à chacune et chacun d’entre nous de profiter des nombreux atouts de notre ville.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2020.

Philippe Saurel,

maire de la Ville de Montpellier,
président de Montpellier Méditerranée Métropole

Photo : © Mario Sinistaj

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’ACTU SUR LE VIF

Allée Elyett-Hermann face à l'Hôtel de Ville

Sur la place du rabbin Schilli a été inaugurée, le 14 décembre, l’allée Elyett-Hermann en présence de sa famille dont son compagnon Armand Siboni. « Je chéris déjà ce square qui va devenir le but de mes escapades », a-t-il dit en remerciant la Ville de Montpellier, représentée par Max Lévita, premier adjoint au maire. Collaboratrice de Georges Frêche puis d’Hélène Mandroux, marraine de la communauté gitane de Montpellier, elle fut notamment directrice des affaires culturelles, à la Ville de Montpellier, puis élue conseillère régionale.

Espace Michel-Soulas à Port-Marianne

Toute sa famille montpelliéraine (son épouse Christiane, ses deux filles et petits-enfants) et parisienne (son demi-frère Serge Klarsfeld et son épouse Beate) étaient présents sur les bords du Lez, le 28 novembre, pour l’inauguration de l’espace Michel-Soulas. Conseiller municipal du temps de Georges Frêche pendant deux mandats, administrateur du CCAS pendant dix ans, militant socialiste, féru d’histoire et notamment du second conflit mondial, Michel Soulas lutta toute sa vie contre les discriminations et l’antisémitisme, et a partagé les nombreux combats des époux Klarsfeld.

Saint-Roch :
Colette Richarme honorée

Née en Chine en 1904, la peintre Colette Richarme a vécu à Montpellier pendant un demi-siècle, ville où elle a présenté sa première exposition en 1941 et où elle s’est éteinte en 1991. Le 14 décembre, un passage a été donné à son nom dans le centre historique. Il est situé entre le chœur de l’église Saint-Roch et le jardin de l’hôtellerie. Depuis sa disparition, une association à son nom s’est donnée comme mission de continuer à faire vivre son œuvre picturale et graphique, située entre figuration et abstraction. La Ville de Montpellier, elle, a rendu hommage à une artiste dont le travail, baigné par la lumière du Midi, est entré en résonance avec son territoire.

La place Alexandre-Laissac rénovée et réaménagée

Alors que les halles Laissac fêtaient le premier anniversaire de leur réouverture, la place Alexandre-Laissac, rénovée de fond en comble, a été inaugurée par le maire de la Ville de Montpellier, le 30 novembre dernier. 1,8 million d’euros a été investis pour faire de ce site un espace majeur du cœur de ville qui contribue à développer l’attractivité et la dynamique commerciale, à proximité de la gare Saint-Roch et du centre d’art contemporain, le MO.CO. Parmi les multiples aménagements, à noter la piétonisation, la création de terrasses, la restauration de la croix et la plantation de 8 micocouliers.

Photo : © Ludovic Séverac

Photo : © Hugues Rubio

Photo : © Ludovic Séverac

Photo : © Christophe Ruiz

Les Montpelliérains en ont pris plein les yeux !

Cœur de ville en lumières a donné le coup d’envoi de la période de fin d’année. Pendant trois soirées, les 27, 28 et 29 novembre, les façades de 11 sites patrimoniaux montpelliérains se sont animées au rythme des projections de sons et de lumières. Celles-ci ont été savamment concoctées par des professionnels de l’imagerie ainsi que des étudiants des écoles locales spécialisées dans les effets spéciaux. Un spectacle par étape dans les rues de l’Écusson qui a attiré près de 200 000 spectateurs.
Les Montpelliérains ont également eu l’occasion de profiter des Hivernales et de son marché de Noël installés sur l’esplanade Charles-de-Gaulle. Sans oublier la majestueuse grande roue, offrant un panorama d’exception sur la ville, et le globe lumineux sur la place de la Comédie. Un cœur de ville animé et divertissant qui a permis d’attirer de nombreux curieux et source de dynamique commerciale.

I Love techno : nouvelle formule et grosse ambiance

Pour cette édition 2019, I Love techno Europe a concocté une nouvelle formule qui a séduit les festivaliers, venus en nombre à l’un des plus grands festivals de musiques électroniques indoor en Europe. Du 13 au 15 décembre, trois jours de fête étaient au programme sur sept lieux culturels (Halle Tropisme, domaine d’O, Rockstore, Dieze Club, Antirouille, Mélomane et parc des expositions), avec les plus grandes stars internationales derrière les platines. Le réseau de transport de TaM a été renforcé pour l’occasion afin de permettre à tous les participants de rentrer chez eux en sécurité.

Plus de 16 000 euros reversés au Téléthon

Le 7 décembre, Annie Yague, adjointe au maire déléguée aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS, a remis un chèque d’un montant de 16 115 euros au profit du Téléthon. Cette somme, réunie grâce aux efforts conjugués et aux évènements mis sur pied tout au long de l’année par les clubs de l’Âge d’Or et les résidents des EHPAD, servira à financer la recherche en faveur des maladies rares.

Photo : De nombreuses animations sur la place de la Comédie à l’occasion des fêtes de fin d’année. © Christophe Ruiz

Photo : Pendant trois soirées, Cœur de ville en lumières a animé les façades historiques de l’Écusson. © Christophe Ruiz

Photo : © Ludovic Séverac

Photo : © DR

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’ACTU LA UNE

Plantations fructueuses au nom du livre-échange

Dans le but de développer le « livre-échange », un système d’échange gratuit de livres entre particuliers, la Ville a implanté cinq arbres à livre dans le centre-ville : sur le boulevard des Arceaux, dans le parc Clemenceau, place des Beaux-Arts, place Candolle et dans le square Dominique-Bagouet. Une opération citoyenne initiée par le conseil de quartier Centre et les associations de quartier Arceaux vie active, PAVE, Beaux-Arts Pierre Rouge, Les Amoureux de Candolle et Saint-Roch Écusson. Une belle idée de partage qui favorise la lecture et le lien social. D'autres projets sont en cours dans d'autres quartiers.

La Ville remercie les associations participantes, sans qui ces projets d'implantation d'arbres à livre n'auraient pas été possibles.

Guy Barral, adjoint au maire, délégué au patrimoine bâti historique et contemporain et aux cultures régionales.

Au parc Clemenceau, l’arbre à livre, sur lequel veille avec bienveillance l’association PAVE, a déjà trouvé son public. Un succès qui se mesure au nombre d’ouvrages déposés. Et le support ne désemplit pas ! C’est le principe des bibliothèques à ciel ouvert. Chacun peut venir déposer ou emprunter gratuitement un livre, 7j/7 et 24h/24. Une initiative qui s’inspire du bookcrossing, phénomène mondial qui consiste à faire circuler des livres. Un encouragement à l’économie du partage et du don.

5 arbres à livre ont été installés dans le quartier centre, financés par la Ville de Montpellier, dans le cadre des crédits participatifs, à raison d’un montant de 2 500 euros pour chacun d’entre eux.

L’arbre à livre installé sur la place des Beaux-Arts, parrainé par l’association Beaux-Arts Pierre Rouge, a été accueilli avec bonheur, à l’instar de celui expérimenté par l’association Mare Nostrum en 2017, sur la place François-Jaumes dans le quartier de la gare. Cette initiative écocitoyenne présente l’intérêt d’inviter à la lecture, tout en offrant une seconde vie aux livres.

Place des Arceaux, la petite bibliothèque de rue qui a poussé à l’initiative de l’association quartier Arceaux vie active, pourrait bien devenir un arbre à palabres ! Plantation fructueuse, petits et grands se plaisent déjà à y échanger à proximité et… à se nourrir de sa sève. Au total, 50 livres de toutes sortes (romans, BD, magazines…) peuvent prendre place sur ses étagères en châtaignier. De quoi satisfaire les goûts de tous les lecteurs.

Photo : © Cécile Marson

Photo : © Frédéric Damerdji

Photo : © Cécile Marson

Gare Montpellier Sud de France Trafic à la hausse

Depuis le 15 décembre, la gare Montpellier Sud de France est entrée dans une nouvelle phase d'exploitation. Elle accueille désormais 24 trains par jour et le nombre de TGV est réparti harmonieusement entre la gare nouvelle et la gare historique. Saint-Roch bénéficie par ailleurs de davantage de trains du quotidien.

Le trafic à la gare Montpellier Sud de France est monté en charge.

VRAI Elle accueille désormais 24 TGV au lieu de 4 seulement depuis son ouverture. Cela a une forte incidence pour la ligne à grande vitesse sur le trajet Paris Gare de Lyon / Montpellier Sud de France : plus de rotations et un gain de temps de 20 minutes pour les passagers.

L'offre commerciale de la gare Montpellier Saint-Roch aurait été modifiée à la baisse.

FAUX Elle accueille toujours plus de la moitié des TGV (26) et la bascule qui s’est opérée vers Montpellier Sud de France a ouvert des sillons pour les trains du quotidien (+14 sur Montpellier/Sète et +11 sur Montpellier/Lunel).

Les navettes sont maintenues.

VRAI La navette Gare, mise en place par TaM, assure la liaison entre la Gare Montpellier Sud de France et la ligne 1 de tramway, à la station Place de France. Elle circule 7j/7 et les jours fériés. Elle est en connexion directe avec le parvis Melvin-Jones pour un accès direct à la gare.

Le tramway ne dessert pas la gare Montpellier Sud de France.

VRAI La ligne 1 de tramway ne dessert actuellement pas la nouvelle gare, d’où la mise en place d’un système transitoire de navettes, mais une extension de la ligne 1 est programmée. Ce sera le cas à l’été 2022 après la réalisation du pont Karl-Marx (2x2 voies en plus de celles du tramway) qui enjambera l’A709.

Les navettes sont plus nombreuses.

VRAI Le service est adapté aux horaires d’arrivée et de départ des trains. Depuis le 15 décembre, la fréquence est de 10 à 15 minutes environ. Des départs supplémentaires sont programmés du lundi au samedi, dès 5h50 et jusqu’à 23h45 et le dimanche dès 7h14.

Il y a plus de placesde stationnement pour les voitures.

VRAI Au sud de la gare, le parking P1 comprenait 520 places de stationnement. L’ouverture du P2 (580 places) a porté la capacité à 1 100 places. Le dépose-minute qui est situé côté nord propose 50 places.

Pas de commerces en gare Montpellier Sud de France.

FAUX Une seconde boutique (presse, livres, sandwichs) a ouvert et, à la fin du printemps, un combi-store multi-enseignes de 130 m2 ouvrira à son tour.

Rien n’est prévu pour les vélos.

FAUX Une voie en mode doux a été aménagée par Montpellier Méditerranée Métropole, entre le lycée Mendes France et la gare Montpellier Sud de France, pour favoriser les déplacements piétonniers et cyclables (photo). Une station Vélomagg’ est située sur le parvis Melvin-Jones et les parkings P1 et P2 ont des emplacements réservés pour les deux-roues.

6 M€

À ce jour, concernant les travaux de voirie, Montpellier Méditerranée Métropole a investi 6 millions d’euros sur le site de la gare Montpellier Sud de France.

Photo : Désormais, 24 trains sont attendus chaque jour en moyenne à la gare Montpellier Sud de France. © Christophe Ruiz

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’ACTU à vivre

Marathon de Montpellier

Du cœur de ville au bord de mer

La 10e édition du Marathon de Montpellier organisé par le Montpellier Athlétic Méditerranée Métropole a lieu le 29 mars. Pour les plus courageux qui souhaitent y participer, les inscriptions sont d’ores et déjà ouvertes. 6 000 coureurs sont attendus par les organisateurs à cette véritable fête du sport sur différentes distances : marathon (42,195 km), semi-marathon (21,097 km), marathon en relais (4 à 6 personnes), marche nordique (8 km) et courses enfants. Dessiné du cœur de ville de Montpellier au bord de mer, les participants auront, entre autres, le privilège de courir dans le Domaine de Verchant et le Parc de Grammont, de traverser les arènes de Pérols et celles de Palavas-les-Flots, tout en profitant de l’ambiance typique de ces enceintes. Quatre distances ou quatre fois plus de chance de trouver son défi.

marathonmontepellier.fr

Musée Fabre

Soulages à Montpellier

Un parcours renouvelé au fil des collections et une programmation variée pour les 100 ans de Pierre Soulages. Le musée Fabre donne à voir sous un nouvel angle la riche collection d’œuvres de l’artiste aveyronnais, enrichie par des dépôts et des prêts d’œuvres qui entrent en dialogue avec l’histoire montpelliéraine du peintre. Des projections exceptionnelles, des conférences, une diversité de propositions artistiques ainsi qu’une variété d’activités pour tous les publics sont à découvrir au musée Fabre. Pour clore cette riche programmation, plusieurs animations : le dimanche 19 janvier avec une performance du street-artiste Zest, de 14h à 16h dans le hall Buren qui dévoilera une fresque collective dans un geste artistique, et des projections tout public : à 11h30 Les Vitraux de Soulages, à 15h Pierre Soulages par Jean-Michel Meurice et à 16h30 Pierre Soulages par Stéphane Berthomieux.

montpellier3m.fr/musee-fabre

Salon de l’enseignement supérieur

Tout pour les étudiants !

Le salon de l’enseignement supérieur organisé par la revue L’Étudiant se déroule les jeudi 16 et vendredi 17 janvier de 9h à 17h, et le samedi 18 janvier de 9h à 18h, au parc des expositions. Dédié à l’orientation, ce rendez-vous donne l’opportunité aux lycéens et étudiants de connaître les possibilités qui s’offrent à eux pour la poursuite de leurs études. Ils pourront s’informer sur les modalités d’inscription, les cursus, les débouchés et assister à des conférences. L’académie de Montpellier mettra également à l’honneur le numérique et le développement durable : comment impulser une synergie entre les transitions numérique et écologique ? Elle propose des rencontres avec des professionnels, des entreprises, des quiz...
letudiant.fr

Photo : © Hugues Rubio

Photo : © Hugues Rubio

Photo : © Christophe Ruiz

Pavillon Populaire

La rétrospective Charbonnier

Pour commencer l’année, le Pavillon Populaire présente, du 5 février au 19 avril, l’exposition Jean-Philippe Charbonnier (1921-2004) Rétrospective, à la redécouverte d’un des plus grands photographes français du milieu du XXe siècle. Il fut certainement l’artiste le moins connu et représenté de l’École humaniste de Paris, courant photographique auquel ont participé Robert Doisneau, Willy Ronis, Sabine Weiss et Édouard Boubat. Tous ayant travaillé comme photoreporters pour la presse magazine. Parmi eux, Charbonnier propose un point de vue tout à fait original et particulier. Grand voyageur, il rapporta des images du monde entier quand d’autres s’intéressaient essentiellement aux rues de Paris. Loin de la naïveté, des bons sentiments et de l’idéalisation du réel, ses images offrent un point de vue authentique et humble, à la fois poétique, empathique et sans concession.

montpellier.fr/pavillon-populaire

Vœux à la population

Bonne année 2020 !

Vivre Montpellier chaque jour avec vous. Philippe Saurel, maire de la Ville et l’ensemble du conseil municipal ont le plaisir de convier les Montpelliéraines et les Montpelliérains à la cérémonie des vœux à la population, le mardi 28 janvier à 18h, salle des rencontres de l’Hôtel de Ville. En l’absence de Philippe Saurel pour des raisons médicales, cette cérémonie sera présidée par Max Lévita, premier adjoint au maire, à l’occasion de laquelle il présentera la traditionnelle rétrospective des réalisations de l’année écoulée. De plus, durant ce rassemblement convivial, ouvert à tous, les produits locaux de notre terroir seront mis à l’honneur ; une belle façon de commencer cette nouvelle année et de l’espérer sous de bons auspices. Entrée libre.

montpellier.fr

Gala de boxe anglaise

Montpellier contre Douai

L’association Omnisport Figuerolles en partenariat avec l’association Kani’s Fight organise, le 18 janvier de 19h à 23h au palais des sports René-Bougnol, un championnat de France de boxe anglaise des poids welter (entre 63 et 66 kg). L’enjeu étant la ceinture nationale attribuée par la Fédération française de boxe. Les 2 000 spectateurs attendus pourront, dès 22h, s’enthousiasmer et soutenir le Montpelliérain Mohamed Kani, déjà numéro un français, qui affrontera le Douaisien Mehdi Mouhib pour le titre de champion de France. Durant la soirée, sont prévus dix combats amateurs regroupant les meilleurs boxeurs en devenir de l’ensemble des clubs de boxe anglaise de la Métropole, dont certains participent au championnat de France de boxe amateur.

Page Facebook : Kani’s Fight

Photo : Jean-Philippe Charbonnier

Au supermarché, New-Rochell, États-Unis (RHA001613), 1958 © Jean-Philippe Charbonnier/GAMMA RAPHO

Photo : © Christophe Ruiz

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’ACTU ZAP’ACTU

Vélo

15 millions d’euros en 2020

Un investissement de 15 millions d'euros est prévu au budget 2020 pour le Plan Vélo côté Montpellier Méditerranée Métropole. Fin 2019, des aménagements ont été réalisés à Montpellier, dans les rues Doria et Gerhardt, situées aux Arceaux (création d’une bande cyclable et d’un contre-sens cyclable séparé). Outre le Véloparc à la gare Saint-Roch (360 places, livraison fin 2020), d’autres chantiers sont programmés pour le premier trimestre 2020. Avenue de Toulouse : suppression de deux voies de circulation, créations d’un couloir mixte bus/vélo (en direction du centre-ville) et d’une bande cyclable dans le sens montant. Avenue François-Delmas : amélioration et élargissement de l’aménagement existant. Aménagement mixte pour piétons et vélos d’une largeur comprise entre 3,70 m et 4,20 m.

Talents des Quartiers 2019

Organisée par BGE Sud-Ouest, la cérémonie du concours Talents des Quartiers de Montpellier a eu lieu le 29 novembre lors du forum Place Créative. De nouveaux prix ont été remis cette année. Mohamed Nassiri a remporté le prix Talent de la catégorie Création, avec son entreprise D3 Nettoyage (prix : 1 000 euros). Celui-ci lui a été remis par Chantal Marion, vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole. Ruben Alvarez, avec son restaurant mexicain La Nacional Cantina a remporté la mention Spéciale Création (prix : 500 euros). Le prix Talent de la catégorie Émergence a été attribué à Johannès Adedemi pour son projet Waxandmood (prix : 1 000 euros). Mention Spéciale Émergence à Ayoub Yani pour Yani Hydro Custom, projet de customisation hydrographique (prix : 500 euros). Enfin, le prix Entrepreneuses dans ma ville est revenu à Nadia Akil pour la création de la pâtisserie L’Empire des Sans. Elle a remporté la somme de 2 000 euros.

Recensement jusqu’au 22 février

La campagne de recensement de la population se poursuit jusqu’au 22 février. Vous êtes susceptible de recevoir la visite d’un des 60 agents recenseurs (échantillon de 8% des logements chaque année). L’objectif du recensement est de déterminer le chiffre de population officielle de façon annuelle. De celui-ci découle la participation de l’État au budget de la Ville. Plus la qualité de collecte du recensement est bonne, plus le chiffre de population est juste, plus les dotations augmentent dans le cas de Montpellier. Le chiffre officiel sert aussi à déterminer le nombre de conseillers municipaux de la ville ou l’implantation des pharmacies. Répondre au recensement est un devoir civique et une obligation légale. Pour toute information, contactez le service population au 04 67 34 73 27.

Le Conseil municipal des enfants est installé

L’assemblée générale de début de mandat du Conseil municipal des enfants de la Ville de Montpellier s’est tenue le 12 décembre, avec Sonia Kerangueven, adjointe au maire déléguée à la réussite éducative. Élus pour un an, 60 enfants de CM1 et CM2, représentant quinze écoles, composent la nouvelle assemblée communale. Les nouveaux élus – qui planchent le mercredi matin par groupes – ont déjà évoqué plusieurs thématiques. Ils veulent travailler sur la sécurité des trajets maison/école, sur le développement des pistes cyclables et l’installation d’arbres à livres pour enfants aux abords des écoles.

Photo : De nouveaux axes sont programmés début 2020
pour favoriser la pratique du vélo dans l’espace urbain. © Frédéric Damerdji

Première ville à accueillir un écocirque

C’est officiel : le 10 avril, Montpellier accueillera le premier écocirque – un cirque traditionnel certifié sans animaux, 100 % humain et écoresponsable fondé par André-Joseph et Sandrine Bouglione. « Les cirques qui utilisent les animaux sauvages ne sont pas les bienvenus à Montpellier, a affirmé Philippe Saurel. Le conseil municipal a le 28 novembre 2018 approuvé à l’unanimité, un vœu visant à interdire ces cirques sur notre territoire ; nous cherchions de nouvelles formes de cirques qui protègent les espèces et préservent l’art du cirque. » « Vous allez découvrir la première version de l’écocirque sans animaux. Un chapiteau de 1 500 places, des artistes internationaux, une scène holographique et autour un village de boutiques créé avec des containers recyclables », explique André-Joseph Bouglione, également auteur du livre Contre l’exploitation animale. L’écocirque proposera pendant un mois débats, conférences et, pour les enfants, des animations pédagogiques sur la nécessaire préservation des animaux en voie de disparition.

Deux questions à

André-Joseph Bouglione

« C’est le projet de ma vie »

Le cirque évolue, comment s’est opérée votre prise de conscience ? Oui, le cirque qui fête ses 250 ans est en train de vivre une évolution ; pendant longtemps, on ne pouvait pas concevoir un cirque sans animaux. C’était un état d’esprit très ancré, mais les mentalités changent. Alors que j’étais dompteur de chevaux et de fauves, l’un de me tigres paralysé voulait, malgré tout, continuer à travailler. Il s’appelait Madras. Je me suis dit alors que j’avais manipulé et conditionné cet animal. Et là, ce fut pour moi une prise de conscience. Les animaux sont malheureux ; à l’état sauvage, ce tigre aurait eu une tout autre vie.

Quel est le concept de l’écocirque ?

L’écocirque, c’est le projet de ma vie, il est en cours de création, une véritable expérimentation qui va se concrétiser à Montpellier. L’écocirque, c’est une nouvelle façon de faire évoluer notre métier : un cirque sans animaux, 100 % humain, éthique et écoresponsable ; nous n’utiliserons plus de camions mais des containers maritimes recyclés pour créer le village. Nous travaillerons avec les associations et les écoles sur la biodiversité. Avec un mois d'animations, ce lieu de culture éphémère générera des retombées économiques et des créations d'emploi. Merci à la Ville qui me permet de faire exister ce projet sur lequel, avec mon épouse, Sandrine Bouglione, nous travaillons depuis deux ans. Il n’y a pas plus coriace que les vieux fauves !

Arte : Montpellier nouvelle Californie française

Tel était le propos du documentaire diffusé en décembre sur Arte. Un regard extérieur de Wolfgang Kabish qui, en douze minutes, a célébré Montpellier pour son architecture, sa vie culturelle, ses tramways et sa jeunesse pleine de vie.
À revoir sur arte.tv

8 mars : Pocket films

Saison 2 du concours de Pocket films sur le thème "Révolutionne ton 8 mars". Accessible, seul ou en équipe, aux 16-25 ans et associations montpelliéraines. Le film court (3 minutes) doit être réalisé avec smartphone ou tablette et contenir des propositions pour l’égalité femmes/hommes. Les 10 Pocket films retenus seront présentés au public à l’occasion de la cérémonie du 6 mars (prix de 1 500 euros aux lauréats de chaque catégorie). Règlement sur montpellier.fr et envoi par « Wetransfer » du Pocket film avant le 1er février.

Terres de jeux 2024

Montpellier, Millau et Sète ont été labellisées « Terres de Jeux

2024 » lors d’une cérémonie au congrès des maires en présence de Tony Estanguet, le président du comité d’organisation de Paris 2024. Pendant cinq ans, les trois collectivités sont engagées dans la dynamique des Jeux Olympiques et

Paralympiques (JOP) 2024. Elles candidatent à la labellisation de "Centres de préparation aux Jeux" afin d'accueillir les équipes nationales en préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques.

28 parcs à sapins

Une fois les fêtes terminées, ne jetez pas votre sapin dans la rue ! 28 parcs à sapins sont répartis sur l'ensemble des quartiers de la Ville. Ces parcs sont ouverts 7 jours sur 7 et 24h sur 24, depuis le 28 décembre et jusqu'au 24 janvier.
montpellier3m.fr/sapins2019

Photo : Le 16 décembre, le maire présentait l'écocirque, en présence de Valérie Barthas-Orsal, adjointe au maire, d'André-Joseph Bouglione, fondateur de l' Écocirque 100 % humain et de Sandrine Bouglione, © Christophe Ruiz

cofondatrice.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

action publique dossier

Sécurité au quotidien, qualité de vie garantie

En matière de sécurité, la Ville s’active sur tous les fronts : elle prévient et accompagne les phénomènes naturels (inondations, canicules, incendies…), elle assure l’ordre et le respect de l’espace public grâce à la sixième police municipale de France (en termes d’effectif), et elle garantit la tranquillité publique au travers de multiples actions de proximité.

Une ville agréable à vivre et sûre revêt différents aspects indispensables au bon fonctionnement de la cité. Tour d’horizon des moyens déployés pour assurer la sécurité quotidienne des Montpelliérains.

Proximité, écoute et réactivité au service des Montpelliérains.

Titina Dasylva, adjointe au maire déléguée à la sécurité.

« Proximité, écoute et réactivité sont les grandes orientations portées par la Ville de Montpellier. Il en va de la satisfaction des demandes et des besoins exprimés par les Montpelliérains. Un travail ciblé est particulièrement mené pour lutter contre la délinquance et les incivilités. Un seul objectif : préserver la qualité de vie à laquelle chacun d’entre nous est attaché.

La sécurité est une compétence de l’État, à laquelle la Ville de Montpellier apporte sa pierre à l’édifice avec les moyens d’actions et réglementaires qui sont les siens. Sa réussite repose sur un travail de coopération avec la Préfecture (qui pilote la police nationale) et le procureur de la République (pour la partie judiciaire).

Nous sommes toujours confrontés à un contexte de vigilance renforcée. Il s’agit de trouver le bon équilibre à chaque instant, afin de ne pas empiéter sur le quotidien des Montpelliérains avec des mesures disproportionnées tout en leur garantissant une sécurité optimale, à la hauteur de la septième ville de France. »

Photo : © Christophe Ruiz

Police municipale :
proximité au quotidien

Garantir la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques sont les principales missions de proximité menées par la police municipale. Elle évolue au plus près des citoyens grâce à des actions spécifiques et le recours aux nouvelles technologies.

Axée sur le contact avec la population, la connaissance des quartiers et l’application de la réglementation, la police municipale intervient sur un champ de compétences larges (voir page suivante). C’est une police de proximité et du quotidien, à l’écoute des administrés et des institutions, des associations et des commerçants qui la sollicitent. Elle a obtenu en 2013, le label Qualiville. Une certification, notamment pour son engagement de réponse systématique aux réclamations, qui est confirmée chaque année. Le poste de commandement mobile, déployé chaque jour dans un nouveau quartier, permet de maintenir le lien avec les habitants.

Un travail de terrain

Interlocutrice privilégiée de la population, la police municipale constitue également une présence dissuasive lors de ses patrouilles dans les rues. Lors des grands évènements sportifs et culturels que Montpellier accueille, à l’instar de Cœur de ville en lumières, des Hivernales, des Estivales ou encore du FISE, elle est chargée d’assurer la sécurité par sa présence. Pour le Marathon de Montpellier, pas moins de 45 agents sont déployés sur les 42 km du parcours.
Lorsque les circonstances l’exigent, la Ville met en place des dispositifs de protection renforcée en sanctuarisant les périmètres sensibles. C’est le cas sur la place de la Comédie où, pour garantir la sécurité de cet axe de passage très fréquenté et éviter l’intrusion de véhicules, des blocs de béton bleu ont été installés. 50 policiers sont spécifiquement déployés en centre-ville, afin de prévenir la délinquance et le respect des espaces publics. Le reste des effectifs évolue dans les autres quartiers.

Sans oublier la brigade de nuit qui intervient surtout sur les problèmes de nuisances. Ainsi qu’une équipe mobile dédiée aux problématiques liées à la consommation d’alcool aux abords des bars et restaurants du centre-ville.

Les agents de la police municipale assurent aussi une mission préventive et pédagogique face à l’errance, en orientant les personnes identifiées vers le tissu associatif.

Photo : Chaque jour, les policiers municipaux vont au contact de la population, et notamment des commerçants. © Frédéric Damerdji

Photo : Plusieurs agents sillonnent les rues de la ville équipés de VTT. Les deux-roues offrent une capacité d’intervention complémentaire à celle des patrouilles pédestres. © Frédéric Damerdji

Photo : Un effectif de 50 policiers municipaux est spécialement déployé dans l’Écusson. © Christophe Ruiz

Le saviez-vous ?

› Sous la responsabilité du maire, les policiers municipaux sont chargés d’assurer le respect des arrêtés municipaux dans les domaines de la sûreté, de la sécurité, de la salubrité et de la tranquillité publique.

› Ils verbalisent les infractions concernant le stationnement, les infractions au code de la route et les incivilités.

› La police municipale peut être contactée pour signaler des nuisances sonores, un conflit de voisinage ou un problème de stationnement, faire constater des infractions au code de l’environnement. Le reste des interventions est du ressort de la police nationale.

Regard sur la Ville

Le dispositif de vidéo-protection est piloté par le centre de supervision urbaine (CSU) 24h/24 et 365 jours/an. Dans le champ de vision des 18 opérateurs, un parc de 302 caméras installées sur l’ensemble de la ville. Ce maillage a été récemment complété par un accès, lorsque cela est nécessaire, aux 350 caméras réparties sur le réseau de transports (tramway et bus) de TaM.

Pour agir et mener à bien ses missions, la police municipale a de plus en plus recours aux nouvelles technologies. Des outils complémentaires à son action. La vidéo-protection revêt de nombreux avantages. Elle permet de prévenir et de lutter contre les agressions, les actes de délinquance, les incivilités, les délits tout en fournissant un appui précieux aux équipages de police municipale et de police nationale sur le terrain, pour la gestion des difficultés de circulation et les accidents qui ont lieu sur la voie publique.

Renforcé en permanence, le dispositif de vidéo-protection de la Ville de Montpellier répond à la demande exprimée par les habitants en la matière.

6e

police municipale de France, en termes d’effectif avec 183 policiers municipaux
déployés sur l’ensemble des quartiers de la Ville.

6 508

affaires traitées en 2018 par le Centre de supervision urbaine de la Ville, ce qui a donné lieu à 4 238 interventions des services de polices, 583 interpellations et 593 réquisitions d’image.

2 421

élèves des écoles publiques et privées, ont en 2019 été sensibilisés à la sécurité routière par la police municipale (formations théoriques en classe et formations pratiques sur une piste aménagée).

Photo : 18 opérateurs pilotent 24h/24 les 302 caméras de vidéo-surveillance de la Ville. © Ludovic Séverac

Protéger la population des risques majeurs

Notre territoire n’est pas épargné par les risques majeurs. En cas d’alerte, la Ville de Montpellier est prête à convoquer une cellule de crise destinée à prendre toutes les mesures pour protéger les Montpelliérains.

Les évènements récents, inondations, canicules ou encore épisodes neigeux, prouvent que notre territoire est concerné par les risques majeurs. Cela a été particulièrement le cas le 25 août 2015, ce jour où les crues firent deux victimes. Également aussi, lors des dernières canicules intenses de 2018 et 2019. Ou encore le 28 février 2018, où une couche dense de 30 cm de neige s’est abattue sur le territoire montpelliérain. Dans ces situations extrêmes, le plan de sauvegarde est activé et une cellule de crise est immédiatement réunie. Son rôle est d’informer en continu, d’organiser l’assistance à la population et de mettre en place des actions préventives : évacuation, mise à l’abri, hébergement d’urgence, gestion des établissements municipaux (écoles, crèches…).

Des mesures de prévention

D’autres mesures de prévention sont également prises par anticipation. Pour prévenir les inondations, par exemple, des capteurs pluviométriques installés au niveau des cours d’eau, assurent la surveillance et permettent dès le seuil d’alerte, d’activer les dispositifs de mise en sécurité (fermeture des points bas) et éventuellement d’évacuer les zones inondables.
Lors d’épisodes neigeux, la vigilance est renforcée entre le 15 novembre et le 15 mars. Le plan communal de sauvegarde prévoit notamment un déneigement des routes principales et un accompagnement de la population.
Enfin, en période de canicule, une veille saisonnière est activée du 1er juin au 15 septembre. Dès que la vigilance orange est déclarée, la Ville accompagne les personnes vulnérables, en ouvrant notamment des équipements climatisés.

Outre les actions de prévention, il appartient à chacun d’entre nous d’adopter des bons réflexes pour se prémunir des dangers potentiels. Des consignes simples à suivre sont rapellées sur le site Internet de la Ville : risquesmajeurs.montpellier.fr

Adoptez les bons comportements !

• Inscrivez-vous à la Téléalerte, qui vous permettra d’être alertés et informés en cas d’évènement majeur sur la commune.
montpellier.fr/inscription-a-la-telelerte

• Constituez un kit d’urgence au sein de votre foyer, qui vous permettra de subvenir à vos premiers besoins, en cas d’évacuation ou de mise à l’abri (papiers personnels importants, médicaments, eau, aliments énergétiques, numéros des personnes à contacter…).

• Restez informés en continu par les canaux officiels : sites Internet de la Ville (montpellier.fr), bulletins d’information de France Bleu Hérault (fréquences : 100.6 et 101.1), préfecture (herault.gouv.fr) et les réseaux sociaux associés.

• Consultez la carte de vigilance météo, sur vigilance.meteofrance.fr

2 500

places sont réservées pour l’accueil des personnes évacuées ou sinistrées. 10 gymnases ou sites municipaux sont prêts à être équipés par la Croix Rouge et les personnels municipaux, en lits, couvertures, collations…

13

sirènes d’alerte sont réparties sur le territoire communal. Le signal émis (un son modulé) invite la population à se mettre à l’abri le plus rapidement possible.

10

évènements gérés en 2019 à Montpellier (inondations, canicules, grand froid…) ont parfois nécessité le déclenchement du plan communal de sauvegarde et l’ouverture du poste de commandement communal (PCC).

1 000

agents de la Ville et de la Métropole peuvent être mobilisés suivant l’ampleur des évènements.

Photo : 1  Le poste de commandement communal est le point névralgique permettant de gérer un évènement. Régulièrement des exercices sont organisés par la Ville (en partenariat avec la Préfecture, les pompiers…), afin de tester les dispositifs de sauvegarde, comme lors de l’exercice inondation du 19 septembre 2019. © Frédéric Damerdji

Photo : 2  En cas d’inondations, certains points bas présentent un danger, comme le long du quai du Pirée à Antigone. Des agents du service voirie, accompagnés de la police municipale, peuvent en cas de nécessité fermer l’accès des voies inondées.

© Frédéric Damerdji

Photo : 3  Des mesures spécifiques sont prises en cas de canicule : inscription sur un registre nominatif des personnes âgées fragiles et isolées, pour bénéficier d’une attention particulière (surveillance, conseils, aide), pièces rafraîchies dans les équipements de la Ville (EHPAD, club de l’Âge d’or…) et communication renforcée sur les bons réflexes (boire de l’eau, éviter les efforts physiques…). © K. Janez

Photo : 4  Le gymnase Gambardella est un centre d’accueil qui offre un hébergement d’urgence aux personnes en difficulté. En février 2018, lorsque les températures avaient atteint les moins 14 degrés, le maire de Montpellier avait visité l’ensemble des structures de mise à l’abri. © Hugues Rubio

Préserver le cadre de vie des habitants

En respectant quelques consignes et en adoptant les comportements responsables,
la Ville permet à tous de vivre dans un environnement apaisé et partagé. Plusieurs initiatives d’information et de formation sont proposées. Avec également des outils de demande d’intervention et de répression dans les cas les plus extrêmes.

La vidéo-verbalisation contre le stationnement irrégulier

Le panneau carré, entouré d’un liseré rouge, est entré depuis 2015 dans le paysage des automobilistes, indiquant les zones de circulation placées sous vidéo-protection et réservées à des secteurs de la ville sur lesquels le stationnement irrégulier provoque une forte gêne à la circulation ou des dangers pour les autres usagers : le pont de Sète et la rue du Grand Saint-Jean, le cours Gambetta, l’avenue de Toulouse, le boulevard Sarrail et l’avant-place royale du Peyrou. Depuis les écrans du PC opérationnel, les agents verbalisateurs sanctionnent les automobilistes arrêtés ou en stationnement gênant, en double file, sur les espaces piétons, les pistes cyclables, les voies réservées. Les contraventions s’échelonnent de 35 à 135 euros et ont pour but de rendre la circulation plus fluide en centre-ville en supprimant tous les points noirs de stationnements gênants. Parallèlement, la Ville va tester un véhicule mobile capable de verbaliser à distance les automobilistes en situation de stationnement gênant et très gênant. L’un des objectifs est d’améliorer la sécurité et le confort des cyclistes.

Fourrière et enlèvement gratuit des véhicules

La fourrière municipale offre un service d’enlèvement de véhicules sur le domaine public pour des motifs de stationnement gênant, dangereux ou abusif (plus de 7 jours consécutifs en un même lieu). Elle peut également enlever sur le domaine privé à la demande des bailleurs ou syndicats de copropriété. Un nouveau dispositif entièrement gratuit permet également l’enlèvement des véhicules hors d’usage (ou épave). Contact : 04 67 06 10 55 du lundi au vendredi de 8h à 19h.

FAIRE UN SIGNALEMENT EN LIGNE

Un service en ligne permet de faire une signalisation et une demande d’intervention auprès de la police municipale.

Demandes de patrouilles, plaintes liées à un stationnement gênant ou abusif, nuisances sonores…
En 2019, 500 interventions ont été réalisées en moyenne tous les mois. Il suffit de se connecter au service : montpellier.eservices.montpellier3m.fr et remplir un formulaire en ligne, en signalant la nature de la demande.
Si votre sollicitation est particulièrement urgente, contactez la police nationale en composant le 17 ou la police municipale au 04 67 34 88 30 (du lundi au samedi de 7h à 3h).

Photo : Une action spécifique est menée par la Ville pour faire la chasse aux stationnements de voitures sur les pistes cyclables. © Christophe Ruiz

Une Brigade contre la malpropreté urbaine

Bouteilles, sacs poubelles abandonnés, voitures mal garées, encombrants abandonnés sur la chaussée… Depuis bientôt deux ans, 32 agents de la Brigade Propreté Incivilité (BPI) sillonnent les rues de la ville. Leur mission consiste avant tout à sensibiliser le public à la lutte contre les incivilités, à avertir un propriétaire d’un feuillage débordant qui peut masquer un panneau de circulation ou causer une gêne sur le trottoir, comme à faire enlever les affichages sauvages qui dégradent le cadre urbain.

Un travail au plus près des habitants qui s’est prolongé notamment par la mise en place d’un Code de la rue, sous forme de petit livret informatif disponible chez les commerçants et de la campagne « Scènes d’incivilités ». Cette opération consiste à baliser, à la façon d’une scène de crime, les incivilités constatées par les agents de la BPI au cours de leurs tournées dans les quartiers (photo). En cas de contraventions, les montants devant être acquittés, pour une entorse au règlement, peuvent s’échelonner de 68 à 450 euros.

L’animal dans la ville

Plusieurs fois récompensée par le magazine 30 Millions d’Amis pour son action en faveur des animaux de compagnie (infrastructures, accessibilité des lieux publics et transports, propreté, identification), la Ville de Montpellier mène plusieurs actions innovantes en termes d’information, de prévention et de sécurité. À signaler, la carte « Je protège mon animal » qui permet en cas de problème, de signaler la présence d’un animal de compagnie au domicile de son propriétaire. Une brigade d’Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) spécialement formés et habilités, mène des actions de prévention, mais aussi de verbalisation et de capture d’animaux errants. Plusieurs activités d’éducation et de loisirs canins dans les parcs de la ville, sont également proposés pour sensibiliser les propriétaires à la façon d’encadrer et d’éduquer leur animal.

montpellier.fr

Débroussailler : CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT

Les propriétaires de terrains situés dans les zones exposées aux incendies de forêt et à moins de 200 mètres de celles-ci sont tenus de procéder au débroussaillement et au maintien en l’état de leur parcelle. Cet acte de prévention vise à protéger les personnes et les biens, et aussi à garantir l’accès des secours. Des courriers d’information seront transmis prochainement aux propriétaires concernés. Des contrôles auront lieu et, en cas de non respect de cette obligation, le maire pourra réaliser les travaux aux frais du contrevenant.
montpellier.fr/debrouissaillement

Photo : Cartons et encombrants laissés à l’abandon dans la rue : quand les agents de la Brigade Propreté Incivilité signalisent une « Scène d’incivilité ». © Hugues Rubio

Poto : Cours d’éducation canine organisée dans le parc Méric. © Cécile Marson

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

action publique LA VILLE AVANCE

Pas de gaspillage à la cuisine centrale

Avant même l’entrée en vigueur de la loi EGalim, la cuisine centrale était engagée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. La surproduction de repas bénéficie à la Société Saint-Vincent-de-Paul et aux Restos du Cœur, deux associations en capacité de respecter les agréments sanitaires.

La Ville de Montpellier a signé en 2017 une convention avec les Restos du Cœur concernant les surplus en provenance des cantines scolaires. Celle-ci s’inscrivait dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, partie intégrante du projet « Ma cantine autrement » lancé par la collectivité en 2015. Année où, déjà, une première convention avait été paraphée avec la société Saint-Vincent-de-Paul, organisme qui possède un restaurant social et solidaire sur le quai du Verdanson et un camion frigorifique.

« La cuisine centrale produit une moyenne quotidienne de 14 600 repas à destination de 88 points de livraison. Même si les réservations sont fiables à 95 %, une surproduction normale existe car il y a toujours des enfants qui ne sont pas inscrits et se présentent à la cantine et il n’est pas question de laisser l’un d’entre eux sans repas », commente Marie-Hélène Santarelli, adjointe au maire de Montpellier déléguée à l’alimentation durable. Une partie de ce stock tampon est donc placée en chambre froide et mise à la disposition le lendemain de la société Saint-Vincent-de-Paul. Cela représente environ 300 repas par jour. Les barquettes doivent être évacuées en accord avec les agréments sanitaires.

Loi anticipée

« Notre politique agroécologique et alimentaire est souvent citée en exemple et elle est conforme aux attentes du Pacte de Milan. Les actions que nous menons contre le gaspillage alimentaire sont innovantes et elles nous ont permis d’anticiper la loi EGalim de 2018 qui s’applique à la restauration collective », poursuit l’élue.

Mais la cuisine centrale est confrontée ponctuellement à des surplus plus importants. C’est par exemple le cas en période de grèves, d’intempéries ou de pannes sur la chaîne de production. C’est là qu’interviennent les Restos du Cœur. « Ils ont une cuisine à Vendargues qui permet d’emporter une quantité plus importante qui peut être de 1 000 ou 2 000 repas. » L’efficacité de la lutte contre le gaspillage alimentaire permet donc, avant même la période hivernale, de proposer des repas équilibrés et consistants à celles et ceux qui sont confrontés au froid de la rue ou ne mangent pas toujours à leur faim.

Une restauration scolaire de qualité associée à une lutte contre le gaspillage alimentaire.

Marie-Hélène Santarelli, adjointe au maire déléguée à l’alimentation durable.

Club des Territoires
Un Plus Bio

La Ville de Montpellier a adhéré au Club des Territoires Un Plus Bio, créé par l’association « Un Plus Bio ». C’est un réseau national de collectivités et d’élus locaux engagés dans le changement de l’alimentation en restauration collective (partage d’expériences et de réflexions locales innovantes). Cette adhésion est une des suites du Sommet du Pacte de Milan qui s’est tenu à Montpellier en octobre.

Photo : Les barquettes alimentaires en surplus sont réorientées vers des associations solidaires. © Christophe Ruiz

Destinée de deux étudiantes en médecine

Le 800e anniversaire de la faculté de Médecine de Montpellier fêté en 2020 permet de mettre un coup de projecteur sur des noms qui ont marqué sa longue histoire. C’est notamment le cas de deux anciennes étudiantes : l’Écossaise Agnes McLaren et la Russe Glafira Ziegelmann.

Une allée au Plan des Quatre-Seigneurs et la salle de simulation des accouchements de la nouvelle faculté de Médecine portent son nom. Qui était Agnes McLaren (1837-1913), cette Écossaise et suffragette ?

Elle a été la toute première femme diplômée médecin de la faculté de Montpellier. Caroline Debladis réside à Grabels et raconte : « en avril 2018, en visitant la faculté de Médecine avec des amis, mon mari a découvert un portrait d’Agnes McLaren dans une alcôve. J’ai fait des recherches pour savoir qui était cette dame, Écossaise comme moi. Sa vie s’est révélée passionnante. Avec quelques personnes et la bienveillance de la faculté, nous avons créé une association pour faire connaître Agnes McLaren au public. »

Dame de compagnie

Née dans une famille animée par la justice sociale et la lutte pour les droits des femmes, Agnes McLaren enseigne dans une école pour enfants de la rue et, au contact de la maladie, trouve certainement sa vocation pour la médecine. Ne pouvant l’étudier en Écosse en tant que femme, elle se rend à Montpellier où, moyennant le passage d’équivalences, elle est admise à la faculté de Médecine. « Elle vivait avec une dame de compagnie car il était impensable d’imaginer une femme seule célibataire. La médecine a été ouverte aux femmes en Écosse en 1876 mais elle est quand même restée ici et a obtenu sa thèse en 1878. Elle ouvrira ensuite son cabinet à Cannes pour soigner les riches Anglais et les pauvres gratuitement. »

À 63 ans, elle se rend en Inde et créera sur place l’hôpital Sainte-Catherine pour soigner les femmes et les enfants. La combattante qu’elle fut sous l’ère victorienne pour les droits des femmes mourra hélas avant l’ouverture du droit de vote en Grande-Bretagne, en 1918.

Prix Agnes McLaren

Créé par l’association, le prix Agnes McLaren (4 000 euros) sera remis en novembre 2020 et décerné tous les deux ans. Ouvert à tout étudiant de la faculté de Médecine de Montpellier, il récompensera une thèse sur un progrès dans le domaine de la santé des femmes les plus défavorisées, voire exclues.

agnes-mclaren.org

Glafira Ziegelmann : un cas unique

La salle des actes de la faculté de Médecine est tapissée de portraits de professeurs. Une seule femme, d’origine russe, y figure : Glafira Ziegelmann (1871-1935). C’est en fait le professeur Amans Gaussel qui pose devant le tableau de son épouse ! Première femme chef de clinique, elle était admissible à l’agrégation en 1910. Très bien notée, elle alla au bout de la démarche mais fut interdite d’enseigner. Elle mena néanmoins une brillante carrière. Aujourd’hui, la nouvelle faculté de Médecine a permis une approche paritaire entre le parvis et les amphithéâtres. L’un d’eux porte le nom de Glafira Ziegelmann.

Photot : Agnes McLaren, en 1875, lorsqu’elle arrive à Montpellier. © The Mistress and Fellows, Girton College, Cambridge

Photo : Le portrait d’Amans Gaussel fait peu de place à Glafira Ziegelmann. © DR

Avenue de Lodève, circulation apaisée et à vélo

La piste cyclable à double sens aménagée sur un tronçon de l’avenue de Lodève a été inaugurée en décembre. Elle permet à la fois une circulation apaisée dans Celleneuve et une continuité pour les deux-roues entre Juvignac et le centre de Montpellier. 1,9 million d’euros a été investi.

Le réaménagement de l’avenue de Lodève, avec une piste cyclable à double sens de circulation, a été inauguré le 3 décembre. Débuté onze mois plus tôt, ce chantier a mobilisé 1,9 million d’euros financé par Montpellier Méditerranée Métropole avec une subvention de l’ANRU (118 000 euros) de crédits Feder que devrait allouer la région Occitanie (260 000 euros). Cette nouvelle configuration découle de trois réunions publiques avec les riverains et de rencontres sur le terrain dans le cadre du plan d’actions quartier (PAQ) Celleneuve. À cet endroit, le calibrage de la chaussée était devenu surdimensionné au regard du trafic actuel, surtout avec la ligne 3 de tramway. « Ces travaux sur un tronçon de l’avenue de Lodève illustrent notre changement de logiciel pour les mobilités actives. Nous avons réduit la place de la voiture et augmenté celle du vélo », commente avec satisfaction Mustapha Majdoul, conseiller délégué de Montpellier Méditerranée Métropole, chargé du vélo et des mobilités actives. Il rappelle que l’association Vélocité a été associée à cette réflexion pour la partie cyclable.

Quartier embelli

Ce réaménagement offre désormais une continuité cyclable sécurisée depuis l’avenue de Lodève, côté Montpellier d’une part, et jusqu’au pôle d’échange de tramway Mosson et à Juvignac de l’autre, via la zone de rencontre de Celleneuve. Lors de l’inauguration, Luc Albernhe, adjoint au maire de Montpellier en charge du cadre de vie, a évoqué plus largement les aménagements du quartier. « Nous avons réduit la largeur de la chaussée à 6 mètres et réalisé un grand mail vert le long de la piste cyclable avec 18 arbres, un millier d’arbustes et quatre bancs. Nous avons élargi les trottoirs et agencé une centaine de places de stationnement, dont 5 pour les personnes à mobilité réduite et installé deux aires de livraison. La vitesse est limitée à 30 km/h au droit de l’avenue de Lodève. » L’embellissement du quartier et la circulation apaisée étaient en effet les deux principales demandes des habitants de Celleneuve.

Photo : Un grand mail vert sépare désormais le flux des voitures et la piste cyclable à double sens. © Ludovic Séverac

Photot : Ce nouvel aménagement offre une continuité cyclable entre Juvignac et le cœur de Montpellier. © Ludovic Séverac

Rue du Faubourg-Figuerolles : en pleine renaissance

Le chantier de cette longue rue qui s’étire depuis le Plan Cabanes jusqu’à la route de Lavérune était complexe, étalé dans le temps et coûteux. La majeure partie a été achevée avant les fêtes et le reste le sera à la mi-février.

Avec celui de la Grand’Rue Jean-Moulin, le chantier de rénovation de la rue du Faubourg-Figuerolles a été le plus long et le plus complexe du mandat. Ces deux opérations présentent bien des similitudes : une large concertation en amont, un coût important, un travail souterrain considérable et une réalisation par tronçons. Débutée il y a plusieurs mois, la rénovation de cette artère est toujours en cours mais l’essentiel du chantier est désormais réalisé.

« L’équipe municipale a consacré une enveloppe de 6 millions d’euros au PAQ (plan d’actions quartier) Figuerolles, dont les résultats sont aujourd’hui visibles comme la place Salengro ou la rue Daru. La rue du Faubourg-Figuerolles n’avait pas connu de travaux depuis près de 40 ans. Elle était très dégradée. Comme dans tout chantier de cette ampleur, où l’on ouvre la chaussée, nous avons connu des aléas. Les entreprises sont intervenues à la fois sur les réseaux secs et humides. Cela prend du temps. Mais, nous étions sur le terrain très fréquemment pour informer les riverains et les commerçants que je remercie pour leur patience », témoigne Luc Albernhe, adjoint au maire en charge du cadre de vie. L’élu rappelle également que des aménagements, pour plus de sécurité, ont été apportés aux abords de l’école maternelle du Docteur Roux avec des feux tricolores, un trottoir élargi et des coussins berlinois.

4,3 M€

C’est le coût des travaux dans la rue Faubourg-Figuerolles. La 1re tranche (rue du Mas de Merle / rue de Claret) s’élève à 2,86 millions d’euros, dont 1,4 million d’euros pour la voirie et 830 000 euros pour les réseaux humides. La 2e tranche (rue de Claret / place Salengro) est de 1,5 million d’euros.

État des lieux du chantier

• De la route de Lavérune à la rue Ronsard

Ce tronçon est désormais terminé. Quelques aménagements doivent encore être apportés en surface aux abords du centre commercial de la Cité Gély avec un espace vert (7 arbres et une centaine d’arbustes et vivaces) et des bancs.

• Entre les rues de Claret et Legendre Hérail

Ce tronçon a été achevé avant les fêtes. Un autre a été traité dans le même temps : la partie de la rue du Faubourg-Figuerolles qui débouche sur le Plan Cabanes (la parallèle à la rue Daru) qui va passer, en zone de rencontre.

• Entre les rues Legendre Hérail et Bouschet-de-Bernard

Les travaux ont repris sur ce tronçon et seront achevés à la mi-février.

• Entre la rue Bouschet-de-Bernard et la place Salengro

Ce tronçon manquant est programmé au-delà de mars.

Photo : Sur la partie haute de la rue et notamment au niveau du centre commercial de la Cité Gély, le cadre de vie a déjà une tout autre allure. © Ludovic Séverac

Photo : Jusqu’à hauteur de la rue Legendre Hérail, les travaux touchaient à leur fin avant les fêtes et l’accès aux commerces était maintenu. © Ludovic Séverac

La Restanque, quartier laboratoire

Ce quartier est appelé à devenir le premier exemple d’urbanisme appliqué en lien avec le Manifeste de Montpellier pour une ville écologique et humaniste. Le nombre de logements initialement prévus a été revu à la baisse au bénéfice de nouveaux parcs.

Situé au sud de la ville, la Restanque est une ancienne zone industrielle devenue un quartier en renouvellement urbain. « Il va être le laboratoire de ce qui sera fait désormais pour l’ensemble des dossiers d’aménagements à Montpellier. Nous les passerons au filtre du Manifeste de Montpellier pour une ville écologique et humaniste et nous veillerons à leur compatibilité avec les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l’ONU. Nous ne remettons pas en cause la politique des ZAC et des plans de voirie mais nous les adaptons aux enjeux environnementaux et climatiques », précise Philippe Saurel, maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole.

Compensation carbone

Le quartier offrira à terme 7 500 logements (dont 20 % de logements abordables et 35 % de logements sociaux en comptant l’existant), un total revu à la baisse, et deux groupes scolaires (dont le premier livrable à l’horizon 2021-2022). Mais, ce sont surtout les dix hectares de nouveaux parcs et le remplacement du béton par des espaces végétalisés, pour la compensation carbone nécessaire, qui vont constituer la nouvelle ossature de la Restanque. « Ce sera un quartier actif et résidentiel mais aussi et surtout un quartier apaisé, désimperméabilisé et où la nature retrouve sa place », poursuit le maire de Montpellier. Cela passe notamment par la restauration d’arbres le long du Lantissargues et la plantation d’essences sur les principaux axes mais aussi d’îlots de logements dont le cœur est un petit parc privatif.

Le MIN (marché d’intérêt national) restera le point d’ancrage du quartier. La nouvelle cuisine centrale lui sera adossée dès 2023-2024 pour un meilleur approvisionnement de proximité au même titre qu’une future halle des producteurs locaux. La desserte de ce pôle agroalimentaire pourrait être facilitée par l’utilisation de la voie ferrée. L’alimentation durable, les îlots végétalisés et les mobilités douces seront le triptyque gagnant de la Restanque.

Photo : Le quartier de la Restanque sera la première application du Manifeste de Montpellier.

Photo : SAINT-MARTIN

Photo : LEMASSON

Les mégots, c’est dans la poubelle !

La cigarette est nocive pour la santé des fumeurs et de leur entourage, c’est aussi un fléau pour l’environnement. De plus en plus de mégots sont délibérément jetés sur la voie publique, polluant ainsi nos rues et notre environnement. Rappel des règles de civisme à observer en la matière et des conséquences fâcheuses générées par ces déchets. La chasse aux mégots est ouverte !

Le bon sens de chaque habitant doit prévaloir pour préserver la propreté de l’espace public.

Valérie Barthas-Orsal, adjointe au maire, vice-présidente de la Métropole déléguée à la propreté, à la prévention et à la valorisation des déchets.

1 Les mégots, source majeure de pollution

› 30 milliards de mégots échappent aux cendriers chaque année en France.

› Véritable fléau environnemental, un mégot met plus de 12 ans à se décomposer !

› Un seul mégot de cigarette est en mesure de contaminer 500 litres d’eau.

› Jeté par terre ou dans la nature, il libère près de 5 000 produits chimiques toxiques dans l’environnement (nicotine, pesticides, arsenic, mercure, plomb…).

2 Un coût pour la collectivité

› La Métropole de Montpellier assure le nettoyage et le ramassage des déchets sur la voie publique. Un budget de 19,4 millions d’euros y est consacré chaque année sur la ville de Montpellier.

› Les mégots, comme les autres déchets, abandonnés dans la rue ou dans la nature sont facilement évitables. Leur dépôt sauvage nuit à la qualité du cadre de vie.

3 Tout pour éviter de polluer !

1 350

corbeilles de rues installées sur l’espace public : pas besoin de travailler son adresse à trois points, ni de tir à distance réglementaire, ici un peu de bonne volonté suffit pour s’approcher de la poubelle et faire mouche ! 250 corbeilles à papiers supplémentaires, dont 60 équipées avec cendriers et/ou éteignoir à cigarette, ont récemment renforcé le dispositif.

25 000

cendriers de poche distribués gratuitement en septembre 2019 dans les bureaux de tabac de la Métropole : pas de poubelles dans les environs ? Si vous n’êtes pas déjà équipé, il suffit de vous procurer un cendrier de poche. Lorsque celui-ci est plein, il suffit de vider son contenu dans la poubelle la plus proche ou à domicile dans le bac gris.

32

agents de la Brigade Propreté et Incivilités (BPI) en patrouille : ils font la chasse aux dépôts sauvages, déjections canines, l’affichage sauvage mais aussi aux mégots de cigarette jetés dans la rue. Les 32 agents de la BPI sillonnent la ville, et notamment l’Écusson, pour sensibiliser les habitants sur les mauvaises pratiques observées et, dans certains cas, pour verbaliser les contrevenants. Pour rappel, une amende forfaitaire de 68 euros est prévue en cas d’incivilités commises sur la voie publique.

Une vingtaine de pochoirs « Ici commence la mer. Ne jetez rien. » réalisés : placés aux abords du Lez, en partenariat avec le Comité de Quartier Port Marianne Sud et l’association Port-Marianne Sud, pour lutter contre la pollution des cours d’eau et de la mer. Pour rappel, les mégots sont la première source de pollution des océans. Plusieurs opérations avec des associations et des particuliers ont eu lieu. Une initiative amenée à se développer.

Photo : Un geste simple à adopter dans la rue :
éteindre correctement son mégot et le jeter dans les poubelles dédiées. © Ludovic Séverac

Migrants : la Ville est engagée

La Ville de Montpellier a adhéré à la charte Anvita qui est portée par l’association nationale des villes et des territoires accueillants. Elle s’est déjà positionnée sur plusieurs points comme celui des tests osseux. Un groupe de travail composé des associations et des instances concernées, a été créé à la Métropole pour évoquer dans la durée les politiques migratoires.

La problématique des migrants a été abordée à plusieurs reprises ces dernières semaines. Lors de Cinemed, le festival du cinéma méditerranéen, une conférence suivie par un nombreux auditoire, s’est tenue sur le thème « Pour une politique humaniste des migrants » en présence notamment de Leoluca Orlando et Philippe Saurel, les maires de Palerme et de Montpellier, et d’un médecin de Lampedusa.

Les deux villes ont adhéré au réseau Open Arms qui dit clairement que les migrants doivent être traités avec humanité et responsabilité par l’Europe. Après avoir informé le président de l’association nationale des villes et territoires accueillants (Anvita) en octobre, le Conseil municipal de Montpellier a voté le mois suivant l’adhésion à la charte Anvita. De son côté, le collectif Migrant-e-s Bienvenue 34 a cherché à s’adresser aux maires du territoire métropolitain pour les sensibiliser sur le sujet. En qualité de maire de Montpellier, la Ville de Montpellier est la première à s’être engagée. Philippe Saurel a reçu le collectif et a pris des engagements, dont certains étaient déjà lancés.

Limiter les tests osseux

« Au collectif, j’ai annoncé la création d’un groupe de travail à la Métropole et que nous présenterions la charte en conférence des maires. J’inviterai mes collègues maires à signer cette charte. J’ai indiqué vouloir intervenir auprès du CHU de Montpellier pour limiter la pratique des tests osseux afin de déterminer l’âge des jeunes migrants. Une pratique qui n’est ni humaniste, ni très fiable. Le CHU de Nîmes, par exemple, refuse ces tests osseux », précise Philippe Saurel, maire de Montpellier et président de la Métropole.

Autre engagement pris, celui de pouvoir « dédubliner ». La procédure Dublin est le cas de figure où un seul état européen est responsable de la demande d’asile d’une personne ressortissante d’un état tiers. Elle s’applique notamment aux personnes qui demandent l’asile sur le territoire français. « Dédubliner signifie que l’on pourrait analyser au cas par cas la situation de personnes engagées dans un processus d’intégration. Ces dossiers seraient transmis au préfet de région », poursuit l’édile.

Enfin, le maire de Montpellier a évoqué récemment la question des mineurs non accompagnés, dont la gestion est une compétence du Conseil départemental de l’Hérault. « Ils doivent être mieux accompagnés et répartis de façon solidaire sur l’ensemble de l’Hérault et non pas regroupés en grande majorité dans des hôtels autour de la gare de Montpellier , livrés pour la plupart à eux-mêmes, en raison de moyens insuffisants mis en place par le Département pour les accompagner. »

Principaux points de la charte Anvita

• « Nous proposons au-delà de l’hospitalité des villes,
la reconnaissance de cette présence temporaire, dite de transit. »

• « Nos territoires peuvent devenir refuges pour tous ceux et toutes
celles qui ont besoin d’être mis à l’abri. »

• « Nous proposons de mettre en œuvre tout dispositif permettant
aux personnes, quel que soit leur statut, de vivre dignement dans
nos territoires. »

• « Nous exigeons le respect du droit des mineur(e)s non accompagné(e)s
et des jeunes majeur(e)s lorsque la prise en charge est défaillante par
les conseils départementaux et l’État. »

• « Nous demandons que l’État assume ses missions et assure les moyens pour créer des solutions d’accueil, d’hébergement et d’accompagnement plus nombreuses et plus qualitatives que celles existantes aujourd’hui. »

Photo : Une conférence très suivie sur la question des migrations s’est tenue au Corum lors de Cinemed. © Hugues Rubio

Open Sud de France Tennis : 10 ans de très haut niveau

Du 2 au 9 février, la Sud de France Arena accueillera les meilleurs tennismen français et internationaux sur son court central. Une semaine de matches, de shows, et d’animations pour petits et grands amateurs de la petite balle jaune.

À Montpellier depuis 2010, le tournoi s’est installé comme un rendez-vous sportif majeur du sud de la France. Cette année, il ne fera pas défaut avec un plateau de stars du circuit ATP, les meilleurs joueurs français et des jeunes talents du tennis. La qualité des infrastructures et de l’accueil des joueurs ainsi que la ferveur des spectateurs montpelliérains permettent chaque année de constituer un plateau de joueurs de grande classe. Cette année, Stan Wawrinka, triple vainqueur de tournois du Grand Chelem, les Français Richard Gasquet, trois fois vainqueur de l’Open Sud de France et l’explosif Benoît Paire ont déjà répondu présent. Ainsi qu’Andy Murray, ex n°3 mondial. À noter, la présence de Jannik Sinner, jeune pépite du tennis italien, qui a réalisé une très belle année 2019. Au total, ce sont plus de 50 joueurs professionnels du circuit ATP, dont quelques-uns faisant partie du top 20, qui s’affronteront sur le court central Patrice Dominguez. Le spectacle sera aussi dans les coursives avec des animations prévues sur le stand de la Ville et de la Métropole. Un public toujours au rendez-vous au regard des chiffres de la fréquentation. En 2019, la barre symbolique des 50 000 spectateurs a été dépassée avec 51 042 personnes sur la semaine.

Pensez à réserver !

Chaque année, le vendredi, samedi et dimanche jour des finales simples et doubles se jouent à guichets fermés ! Pour profiter de cet évènement, pensez à réserver. Des places sont en vente dès 7 euros par jour (offre découverte les dimanche 2, lundi 3, mercredi 4 février). En outre, de nombreux pack entreprises et tarifs réduits pour les étudiants, les moins de 18 ans et les détenteurs d’un Pass Métropole sont proposés. (De 7 à 32 euros).

opensuddefrance.com

Côté court

Les amateurs, petits et grands, de la balle jaune pourront admirer les meilleurs tennismen mondiaux.

« Le droitier surpuissant »

Stan Wawrinka

Suisse, 34 ans, 1m83

3 fois vainqueur de tournois
du Grand Chelem – 16e mondial.

« Le régional de l’étape »

Richard Gasquet

Français, 33 ans, 1m85.
Vainqueur en équipe de la Coupe Davis (2017) – 61e mondial.

« Angry Murray »

Andy Murray
Écossais, 32 ans, 1m91

46 titres gagnés – 126e mondial.

Photo : Près de 50 000 spectateurs sont attendus pour voir évoluer les meilleurs joueurs mondiaux.

Un point sur les chantiers

La Ville prend soin des Montpelliérains en améliorant leur cadre de vie. L’espace public est aménagé, sécurisé, entretenu, embelli au quotidien et son accessibilité est renforcée. Pour cela, la Métropole consacre 44 % de son budget aux transports et à la voirie.

Écoles Charles Dickens et Anne Frank

À la demande des deux établissements scolaires, une série de travaux a été réalisée à leurs abords : réfection de la chaussée, du caniveau pour mieux canaliser les eaux pluviales et installation de cinq racks à vélos. Investissement : 26 000 euros.

Rue Cambacérès

Dans un état très dégradé, la rue Cambacérès,
qui longe la Préfecture de l’Hérault, profite d’une nouvelle jeunesse. Sa chaussée et ses trottoirs ont fait l’objet d’un gros entretien et seront prochainement rénovés. Investissement actuel : 50 000 euros.

Avenue du Pic Saint-Loup

Afin d’accompagner la nouvelle résidence universitaire Veyrassi, création d’un trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite, de plusieurs places de stationnement (dont une réservée aux PMR), d’une traversée piétonne entre les deux résidences et d’un espace vert. Investissement : 70 000 euros.

Rénover les rues et les espaces publics de Montpellier.

Luc Albernhe,
adjoint au maire
délégué au cadre de vie.

Centre-ville : les rues remises à neuf

Trois opérations ont été menées dans le cadre du programme de rénovation des rues de l’Écusson, comprenant la mise en place de pierre naturelle en pied de façade, des caniveaux en pierre naturelle et le choix de l’enrobé en guise de revêtement :

• Rue Terral : 150 000 euros.

• Rues Fontanon, Confrérie, Fouquet, Four Saint-Éloi : 310 000 euros.

• Rue Fabre et rue des Augustins : 240 000 euros.

Finalisation en cours de l’entretien courant sur les chaussées des rues suivantes :

• Rue du Collège : 13 000 euros.

• Rue des Écoles Centrales : 15 000 euros.

• Rue de la Salle l’Évêque : 22 000 euros.

• Place Notre Dame : 15 000 euros.

• Rue de Ratte : 20 000 euros.

• Rue du Calvaire : 30 000 euros.

• Rue de l’Amandier : 42 000 euros.

• Rue Saint-Firmin : 14 000 euros.

• Rue Cambacérès : 50 000 euros.

ET AUSSI…

› Rue Claude-Chappe : remise en état de la chaussée. Investissement : 70 000 euros.

› Rue de la Méditerranée : réfection de la chaus­sée et du trottoir sur la section comprise entre les rues Tarragone et Marie-Müller. Rue de Tarragone : reprise de l’enrobé et du trot­toir côté pair. Rue de Barcelone : remise en état du trottoir.
Inves­tissement total : 120 000 euros.

50 000 €

sont investis pour remettre en état la rue des Lentisques située dans le quartier Cévennes, à quelques encablures du lycée Jules Guesde. Un véritable coup de neuf pour cette artère très abîmée qui profite aujourd’hui d’une chaussée totalement rénovée.

Photo : © Ludovic Séverac

Photo : © Ludovic Séverac

Photo : © Ludovic Séverac

Élections municipales : pensez à vous inscrire !

Vous avez jusqu’au vendredi 7 février pour déposer vos demandes d’inscription sur les listes électorales. Pour être sûrs de pouvoir participer au scrutin, n’attendez pas le dernier moment.

Pour voter à Montpellier à l’occasion des prochaines élections municipales, les 15 et 22 mars, il faut être inscrit sur les listes électorales. Les demandes d’inscription doivent être déposées au plus tard le vendredi 7 février. Mais pour éviter les fortes affluences de dernière minute, il est recommandé dès à présent d’entamer les démarches. Sont concernés tous les nouveaux arrivants sur la commune, les personnes ayant déménagé à une autre adresse et devant ainsi voter dans le bureau de vote situé dans le périmètre du nouveau domicile, les jeunes de 18 ans non-inscrits d’office.

Pour être électeur, il faut remplir les 3 conditions suivantes :

• Être français ou citoyen européen résidant en France. Les citoyens européens peuvent s’inscrire sur les listes électorales complémentaires pour voter aux élections européennes et municipales.

• Avoir au moins 18 ans.

• Jouir de ses droits civils et politiques.

Pour vérifier que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales à Montpellier, consultez le site en ligne service-public.fr
En indiquant simplement votre nom, prénom(s), date de naissance et localité, vous obtiendrez de manière instantanée votre situation d’inscription, ainsi que le bureau de vote qui vous est attaché.
Ce site vous permet également de déposer en ligne votre demande d’inscription.

Comment s’inscrire ?

• À l’Hôtel de Ville
service population
1, place Georges Frêche
lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 17h30. Le jeudi de 10h à 19h. 04 67 34 70 56

• Dans les mairies de proximité de la Ville

• Par courrier : Mairie de Montpellier service population
1, place Georges Frêche 34267 Montpellier Cedex 2

• Par Internet : service-public.fr

Pièces justificatives à fournir

Pour remplir votre demande d’inscription ou de changement d’adresse sur la liste électorale :

• Si vous êtes citoyen français : votre carte d’identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans – un justificatif de domicile à votre nom datant de moins de 3 mois.

• Si vous êtes citoyen européen : votre carte d’identité, votre passeport ou votre titre de séjour en cours de validité – un justificatif de domicile à votre nom datant de moins de 3 mois.

montpellier.fr/voter
04 67 34 70 56

Voter par procuration

Les électeurs ne pouvant se rendre aux urnes à l’occasion du scrutin (obligations professionnelles, congés, raison de santé, etc.) peuvent faire une demande de procuration.

À Montpellier, les demandes sont à effectuer auprès du Tribunal d’Instance (04 34 08 31 42), à l’hôtel de police nationale (04 99 13 50 00), au commissariat de police nationale de la place de la Comédie (04 67 40 71 90), au commissariat de police nationale de la Mosson (04 67 40 71 90).

Compte tenu des délais d’acheminement postaux, il est recommandé d’effectuer cette démarche au plus tard 5 jours avant le tour de scrutin concerné.

Photo : © Hugues Rubio

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

VISION DE VIE CENTRE

• ANTIGONE • LES ARCEAUX • LES AUBES • LES BEAUX-ARTS
• BOUTONNET • CENTRE HISTORIQUE • COMÉDIE
• FIGUEROLLES • GAMBETTA • GARES

Rabii
Youssous

04 67 34 88 02

rabii.youssous@ville-montpellier.fr

Le tweet du mois

Réfection de la chaussée, création d’espaces verts, pose de racks à vélos…
Après concertation avec riverains, la place de Strasbourg et la rue Henri René ont bénéficié d’un réaménagement.

Maison pour tous
Joseph Ricôme

Festival de mime

Pour sa 3e édition, MIM (Mime in motion), le festival du mime contemporain, propose du mardi 4 au dimanche 9 février, des créations de compagnies venues de toute la France, d’Europe, d’Amérique et même du Japon.
Des artistes qui pratiquent un mime à la frontière de la danse et du théâtre. Sublimant un art du geste particulièrement drôle, poétique et inventif.

Au programme, des spectacles, de l’improvisation, des rencontres. L’ambition est de surprendre. Notamment avec des mimes occitans, des mini-performances, du MIM famille… Et puis également des ateliers de découverte du mime ouverts à tous, qui proposent une approche ludique des arts du mime et du geste, permettant d’apprécier la puissance créatrice du corps en mouvement.

Halles Castellane : rénovées et aussitôt adoptées

Coup de jeune aux halles Castellane ! Des aménagements
ont été réalisés pour rafraîchir l’intérieur, du sol au plafond,
et pour réorganiser les espaces publics extérieurs. Une rénovation qui ne laisse pas indifférent.

« Avec ce nouveau plafond, les halles sont plus lumineuses, plus agréables, se réjouit Marie-Paule, qui y tient un étal de traiteur depuis cinq ans. La différence est énorme, surtout en hiver. » Ce « ciel méditerranéen », fait de toiles tendues rétroéclairées qui diffusent un éclairage graduel en fonction de la lumière extérieure, fait l’unanimité. À tel point, qu’il ferait presque de l’ombre aux autres aménagements, concertés avec les locataires du lieu.
Sols décapés, étals rénovés qui semblent neufs, peintures rafraîchies, local poubelles aux normes règlementaires…
Ces travaux intérieurs ont été réalisés, en août dernier, pour ne pas nuire à l’activité des commerçants. « Je ne sais pas pourquoi, s’étonne Maryelle, une fidèle du lieu, mais les halles paraissent plus grandes maintenant. J’aime bien y venir parce que j’y ai mes commerçants et produits fétiches. Je suis contente qu’elles aient été mises en valeur, parce que c’est un lieu de vie important. »

Abords réorganisés

« Les accès sont enfin débarrassés des scooters, souligne Paul, un habitué. Et c’est tant mieux parce qu’il y a des jours où c’était impossible de passer. » Car en plus de l’intérieur, la rénovation a également consisté à réorganiser les abords de l’édifice.
Exit les deux-roues motorisés, vive la déambulation piétonne ! L’espace a été libéré d’un encombrement chronique de cylindrées. Un emplacement leur est maintenant réservé, rue Saint-Guilhem, aux côtés des racks à vélos.
À leur emplacement libéré, trône maintenant en bonne place, trois grands arbres, des acajous de Chine, qui donneront des fleurs roses et blanches au printemps. « C’est vraiment une valeur ajoutée à l’heure du réchauffement climatique, de planter des arbres en centre-ville, souligne Emmanuelle, venue en voisine. Et leur ombre sera bienvenue en été ! »

Photo : Exemple de l’architecture métallique du XIXe siècle, les halles Castellane sont inscrites au titre des Monuments historiques. © Ludovic Séverac

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CÉVENNES VISION DE VIE

• ALCO • CÉVENNES • LA CHAMBERTE • PERGOLA • PETIT-BARD
• LA MARTELLE • MONTPELLIER VILLAGE • SAINT-CLÉMENT

Le Petit Bard, une image qui change

Le projet de rénovation urbaine engagée par la Ville
de Montpellier a eu un véritable effet levier.

Un quartier à l’attractivité renouvelée dont l’image change.

Les travaux sur l’espace public rue Paul-Rimbaud, la création d’un nouveau parc, d’une place centrale et d’un marché, les démolitions et réhabilitations de logements, les nouvelles constructions sociales et privées, les résidentialisations sont autant d’actions qui ont restructuré en profondeur l’organisation du quartier. « Si le processus est toujours en cours et le quartier encore en travaux, l’image du Petit Bard change et se diffuse au-delà d’un quartier, longtemps contourné, qui retrouve aujourd’hui son attractivité et un certain renouveau. », précise Jean-Marc Di Ruggiero, adjoint au maire délégué au quartier Cévennes. « La rénovation mise en place dans le cadre du Projet de rénovation urbaine (PRU) Cévennes Petit Bard porte aujourd’hui ses fruits », poursuit Chantal Marion, adjointe au maire déléguée à l’urbanisme et à l’aménagement foncier opérationnels.

Plus attractif

En effet, depuis quatre ans, un regain d’intérêt de la promotion privée s’opère aux franges du Petit Bard, en particulier le long de l’avenue de Lodève. Une résidence pour étudiants (Campus Rimbaud) de 134 logements a été livrée par Bouygues en 2016 et deux résidences de 50 logements libres Issho et Amalia en 2017 et 2018. Un autre programme est en cours avenue de Lodève, la résidence Influence de 46 logements et un projet de 61 logements, à l’étude rue Paul-Rimbaud. L’opération située en face du Petit Bard, avenue Paul-Bringuier – 108 logements, dont 99 logements étudiants et 9 logements sociaux – s’inscrit dans cette nouvelle dynamique. Des préconisations urbaines émises par la Ville de Montpellier ont été suivies dans le cadre de ces différentes opérations. Elles témoignent de la poursuite de l’engagement réciproque entre la Ville et les promoteurs sur un périmètre d’études situé autour du quartier Petit Bard et plus largement sur toute la ville, au moyen de l’urbanisme négocié ; l’idée étant de garantir une cohérence urbaine d’ensemble.

Jean-Marc

DI RUGGIERO

04 34 46 68 51

jeanmarc.diruggiero@ville-montpellier.fr

Le tweet du mois

Dépistage gratuit du cancer du sein pour les femmes de 50 à 74 ans, les premiers mardis du mois, de 9h à 18h, dans une Mammobile installée devant le Géant Casino, avenue de Lodève ; prochain rendez-vous le 4 février.

François Villon

Cultiver ses envies

La Maison pour tous François Villon propose aux habitants du quartier des actions de loisirs, d’éducation et de rencontres conviviales autour du jardin partagé situé à l’arrière de la Maison pour tous, les lundis de 14h30 à 17h30. Le 13 janvier, atelier sur les semis de géranium et de pétunias, le 20 janvier focus sur l’entretien général du jardin, le 27 janvier, plantations de rosiers et de cassis et le 3 février, tout sur les semis d’aubergines, de poivrons et de piments. Les participants pourront ainsi cultiver leurs envies et unir leurs efforts pour transformer au fil des saisons, ce jardin collectif en un lieu dédié à la biodiversité, à l’échange de techniques et de connaissances.
04 67 45 04 57

montpellier.fr/mpt-villon

Photo : Rue Bringuier, programme Art’Campus de Bouygues immobilier d’une résidence étudiante avec locaux communs (cafétéria, salle de fitness, laverie) et un bâtiment de 9 logements sociaux. La fresque est de l’artiste Salamech. © Carémoli Miramond

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

VISION DE VIE CROIX D’ARGENT

• BAGATELLE • CROIX D’ARGENT • ESTANOVE • LES GRISETTES
• LEPIC • MAS DREVON • OVALIE • PAS DU LOUP • TASTAVIN

Gérard
Castre

04 67 46 67 68

gerard.castre@ville-montpellier.fr

Le tweet du mois

Le 23 janvier, le Comité départemental Handisport organise au complexe sportif Batteux son traditionnel challenge de boccia (pétanque adaptée)
en équipe. Cette compétition regroupe l’ensemble
des clubs de la région.

Pas du Loup

Remis à neuf

Les deux vestiaires du terrain de football Paul Valéry viennent de faire l’objet d’une rénovation intérieure complète. Les murs et les portes ont été repeints ainsi que tous les murs. Un nouveau mobilier urbain y a également été installé. Des travaux du réseau des eaux usées ont également été effectués. Cette rénovation (d’un coût de 99 000 euros) était devenue nécessaire, compte tenu de la grande fréquentation de cet équipement sportif qui, outre les écoliers et les collégiens des alentours, accueille le Football Club du Pas du Loup et l’AS Inter.

Économiser l’énergie en temps réel

Deux résidences ACM Habitat, avec l’aide d’une association
du quartier, expérimentent le programme MAGE qui consiste
à réduire les consommations d’énergie chez soi.

Cette année, ACM Habitat lance le programme MAGE dans 10 résidences de Montpellier. Rien de magique dans cette action, au contraire, très prosaïque. Le principe est simple : accompagner des ménages pour réduire leurs consommations d’énergie. Ce suivi est gratuit et sur la base du volontariat des locataires. Ils doivent néanmoins posséder une box Internet avec le wifi activé. ACM Habitat a confié à l’association Gefosat le soin de conduire cette opération qui durera toute l’année. Depuis plus de 10 ans, elle prodigue des conseils aux particuliers pour leur faire économiser de l’énergie. Reconnue d’intérêt général, elle est basée avenue Lepic.

Accompagnement gratuit et personnalisé

Plusieurs étapes rythmeront ces douze prochains mois. Les ménages volontaires vont être équipés d’instruments de mesure qui enregistrent en temps réel et dans la durée les consommations électriques tout en contrôlant la température et l’humidité du logement. Ces informations seront visibles sur une tablette également fournie. Son utilisation est très simple et est expliquée le jour de l’installation des capteurs. Les éco-conseillers de Gefosat sont chargés d’informer sur les gestes, les astuces simples qui permettent de réduire les consommations d’énergie. Ce plan d’actions est élaboré avec les locataires, en fonction de leurs habitudes quotidiennes. Enfin, au terme de l’année écoulée, viendra le temps du bilan des consommations.

Sur le quartier, les 70 logements des résidences ACM Habitat (Saint-Exupéry, avenue Villeneuve d’Angoulême et Val de Croze XV, rue de Chengdu) sont concernés par l’expérience. Ils n’ont pas été choisis au hasard mais en raison de leur récente rénovation. Une bonne opportunité pour les locataires de bénéficier de cet accompagnement gratuit et personnalisé.

04 67 13 80 90

mage@gefosat.org

Photo : © Ludovic Séverac

Photo : Les 70 logements des deux résidences ACM Habitat sont appelés à participer au programme MAGE. © Arnaud Bouissou

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

HÔPITAUX-FACULTÉS VISION DE VIE

• AIGUELONGUE • EUROMEDECINE • HAUTS-DE-SAINT-PRIEST
• MALBOSC • PLAN DES QUATRE-SEIGNEURS • VERT-BOIS

Ça composte dans le quartier !

En septembre, trois sites de compostage partagés pour
la valorisation des biodéchets ont été installés sur le quartier par la Métropole. Des outils aussitôt adoptés par des habitants impliqués et écoresponsables.

« Soupes, tajines, couscous… Avec mon mari et mes cinq enfants, nous consommons beaucoup de légumes et produisons donc pas mal d’épluchures que j’apporte tous les deux jours dans le composteur installé depuis septembre », explique Hasna, une habitante très impliquée du quartier Aiguelongue. Ce composteur fait partie d’un réseau de trois sites qui, à l’initiative du conseil de quartier Hôpitaux-Facultés, ont été financés et installés par la Métropole de Montpellier. Chacun géré par une association, dans le cadre d’une convention : à Malbosc (Malbosc bouge), à l’Aiguelongue (Bien vire à Aiguelongue) et rue Adrien-Proby (Vive Montpellier Nord). Pour chaque site, 4 personnes de l’association, les référents, ont bénéficié d’une formation pour apprendre à entretenir un composteur. « À la maison, je trie mes déchets depuis longtemps, mais j’ai récupéré un bioseau fourni par la Métropole pour utiliser aussi le composteur, j’y apporte mes restes de repas. C’est une façon de consommer moins, de consommer mieux. Je montre l’exemple à mes petits-enfants », dit Anne, habitante du quartier Malbosc.

Implication citoyenne

« Ce composteur crée du lien social, un point de rencontre sympathique. On peut jeter des fleurs fanées, des restes de repas, le marc de café mais pas de fromage, ni de pain, car cela produit de la pénicilline. Ce composteur a beaucoup de succès, les habitants sont vraiment impliqués, le bac d’apport est déjà plein », confie Luc, référent pour le site Malbosc. « Contrairement à mes ados, mes plus jeunes enfants Hamza, 8 ans et Lachène, 10 ans savent que c’est important pour notre planète et sont toujours très motivés pour remplir le bac d’apport, une bonne raison de sortir dehors », plaisante Hasna. « C’est une expérience positive. Notre prochain projet est de travailler avec les élèves et les enseignants de l’école Freud, pour que les enfants deviennent des messagers auprès de leurs parents », conclut Zahia, présidente de Bien vivre à Aiguelongue.

Sonia

KERANGUEVEN

04 34 46 68 55

sonia.kerangueven@ville-montpellier.fr

Le tweet du mois

À l’occasion de la nouvelle année, partage de la galette et spectacle pyrotechnique par la Cie La Joyeuse Gravité à la MPT Albert Dubout, le 18 janvier de 16h à 18h.

Ruche ludique

Tout savoir sur les abeilles

Saviez-vous que la reine des abeilles est une ouvrière choisie parmi les autres, puis nourrie de gelée royale ? Que faire pour ne pas se faire piquer ? Comment protéger cette espèce en voie de disparition ? Comment se comporter face à une ruche ou un essaim ? Retrouvez les réponses à ces questions sur le parcours « Ruches ludiques » inauguré par la Ville de Montpellier le 4 décembre, situé rue de Malbosc face à l’école Mitterrand. Sur une idée de Catherine Cot, passionnée des butineuses, ce parcours bucolique et pédagogique permanent, action menée par le conseil de quartier Hôpitaux-Facultés, met à la portée de tous informations et sensibilisation sur ces petits insectes indispensables à la biodiversité.

Photo : Un site de compostage comprend deux bacs d’apports, un bac de broyat et deux bacs de maturation. Il faut bien remuer les déchets alimentaires avec du broyat pour aérer le tout. © Frédéric Damerdji

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

VISION DE VIE MOSSON

• CELLENEUVE • LES HAUTS DE MASSANE • LA PAILLADE

jean-luc
cousquer

04 34 46 68 53

jean-luc.cousquer@ville-montpellier.fr

Le tweet du mois

Le quartier regorge de talents artistiques. Ils sont les bienvenus à la Petite Scène, au théâtre Jean Vilar. Une fois par mois, musique, lecture, poésie, sketchs composent le paysage de chaque soirée.

Environnement

Jeter ?
Pas question !

L’association Repair Café Montpellier organise deux ateliers de réparation participatifs ouverts à tous gratuitement dans le quartier. Il s’agit de mettre à profit les connaissances de chacun et réparer ensemble les objets du quotidien : électroménager, électronique, informatique, couture, bijoux, jouets... Le premier aura lieu le 11 janvier à la Maison pour tous Léo Lagrange (13h30-17h30). Le second est organisé le samedi 25 janvier, cette fois à la Maison pour tous Marie Curie de 13h30 à 17h30. L’esprit de ces ateliers est de transmettre le savoir-faire bricoleur en vous apprenant à le faire vous-même. C’est excellent pour la planète, pratique pour le quotidien et formidable pour le lien social !

repaircafemontpellier.com

Les cueilleurs de paroles

Depuis trois ans, le journal Le Pailladin récolte les récits des habitants et des associations du quartier. Participatif, il est réalisé par les citoyens eux-mêmes.

Le sommaire du numéro zéro du Pailladin, il y a tout juste trois ans, proposait un reportage sur l’association Pacim, le portrait de la directrice de la Maison pour tous Léo Lagrange et le témoignage de Magyd Cherfi, le parolier du groupe Zebda. La Une (spectaculaire) du numéro suivant représentait une tour des Tritons en démolition. Le mois dernier paraissait le numéro 18. « C’est difficile de tenir un rythme mensuel régulier, constate Mathieu Conte, le rédacteur en chef. C’est un journal participatif. Les sujets s’égrènent au fil des rencontres, des envies. »

2 000 exemplaires

Le Pailladin est une extension du travail qu’effectue Kaïna TV, l’association dont l’action est saluée au niveau national. Ce média citoyen, qui diffuse sur le web, est élaboré par les habitants, surtout des jeunes du quartier. L’idée a vite germé d’élargir les activités au support papier.

Généralement, ils sont cinq ou six à élaborer un numéro. Pas toujours les mêmes.
Depuis octobre, Laura Massip vient seconder Mathieu. Après avoir obtenu une Licence d’histoire, elle est actuellement en Service civique au sein de Kaïna et compte présenter le concours des écoles de journalisme l’année prochaine. « J’aime l’ambiance, la liberté qui règne ici. Parallèlement, Kaïna me forme aux techniques audiovisuelles. Cela me permettra d’être polyvalente. »

Tiré à 2 000 exemplaires et disponible gratuitement dans les Maisons pour tous, médiathèques et les collèges du quartier, Le Pailladin fête ses trois ans d’existence en beauté. En effet, l’équipe a été contactée par La Gazette de Montpellier afin de réaliser un des suppléments de l’hebdomadaire. Pendant plusieurs semaines, en binôme avec un journaliste, les Pailladins ont vécu la réalité professionnelle du métier. À découvrir ce mois-ci dans les kiosques.

kaina.tv

Photo : Mathieu Conte et Laura Massip préparent déjà le prochain numéro du Pailladin. © Cécile Marson

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

PORT MARIANNE VISION DE VIE

• GRAMMONT • JACQUES-CŒUR • LIRONDE • MILLENAIRE
• ODYSSEUM • PARC MARIANNE • POMPIGNANE • RICHTER

Apprendre à apprendre

Des ateliers d’accompagnement à la scolarité sont proposés par l’association Gammes-Alisé à la Maison pour tous Mercouri.
Sa particularité : ce sont les enfants qui ont choisi d’y venir.

« J’ai eu un 19 en SVT, s’exclame Soraya, 15 ans, en classe de 3e. C’est grâce à Michel avec qui j’ai travaillé mon cours sur l’hérédité. » L’adolescente est l’une des 16 élèves des écoles Jean Zay, Blaise Pascal et des collèges Joffre et Aiguerelles, inscrits aux ateliers d’accompagnement à la scolarité, proposés par l’association Gammes-Alisé à la Maison pour tous Mélina Mercouri. « Nous suivons Soraya depuis le CM2, explique Florence Cros, l’animatrice sociale permanente d’Alisé. Comme les autres enfants, c’est elle qui a choisi de venir à l’atelier, avec la volonté de progresser et de réussir. »

Accompagnement sur-mesure

Gérard, Christelle, Nathalie et Michel, les bénévoles, sont présents deux fois par semaine aux ateliers. Michel, ingénieur chimiste à la retraite, se réjouit d’apporter son aide depuis cinq ans. « C’est une expérience sensationnelle de les voir progresser, évoluer et prendre confiance en eux. »

Amine, 12 ans, en classe de 5e, a fait le choix de participer aux ateliers pour conjurer sa tendance à la procrastination. « Avant, je reculais toujours devant l’heure de faire mes devoirs. Au moins ici je les fais directement après la classe. Et puis j’apprends à être plus calme. » Car si l’association a pour vocation d’apporter un soutien scolaire aux enfants et à leur apprendre à apprendre, elle met aussi un point d’honneur à les aider à se concentrer et se discipliner. Même si un moment ludique leur est toujours proposé en fin d’atelier, avec jeux et énigmes, pour qu’ils puissent souffler.

Un bilan est régulièrement effectué avec les parents. « C’est important qu’ils s’impliquent dans la scolarité de leur enfant », précise Florence. Et signe de l’efficacité de l’accompagnement, des anciens de Gammes-Alisé, désormais au lycée, passent souvent pour dire bonjour. « C’est intéressant de pouvoir suivre ce qu’ils deviennent », savoure Michel.

04 99 92 23 80

Robert
Cotte

04 34 46 68 10

robert.cotte@ ville-montpellier.fr

Le tweet du mois

Bravo à l’association Vivre Parc Marianne qui a organisé une grande tombola au profit de l’école André Malraux, afin de financer un projet éducatif.

Participez à l’exposition collective !

Pour réaliser une grande exposition participative, la Maison pour tous Mélina Mercouri collecte les témoignages des habitants du quartier et de ses adhérents sur les voyages qu’ils ont effectués, au bout du monde ou non, et qui ont marqué leur mémoire.

Il s’agit d’apporter une photographie, un objet, une carte postale ou autre, sur cette thématique du voyage, qui évoque notamment l’évasion, l’émerveillement, l’insolite… Il faudra accompagner ce souvenir d’un texte expliquant son choix personnel.

Les éléments sélectionnés seront présentés lors de l’exposition Voyage et vous qui se déroulera du 1er au 28 février, avec un vernissage le samedi 1er février à 19h.

Entrée libre.

04 99 92 23 80

Photot : Ambiance studieuse à la Maison pour tous Mélina Mercouri, avec les adolescents inscrits à l’accompagnement scolaire et les bénévoles qui les suivent. © Frédéric Damerdji

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

VISION DE VIE PRÉS D’ARÈNES

• AIGUERELLES • CITE MION • LA RAUZE
• LA RESTANQUE • SAINT-MARTIN • TOURNEZY

Pascal

Krzyzanski

04 34 88 91 92

pascal.krzyzanski@ville-montpellier.fr

Le tweet du mois

Plateau sportif de la Rauze, salle Ladoumègue, piscine Berlioux… Ces équipements du quartier permettent de pratiquer de nombreuses activités gratuites tout au long de l’année avec la carte Montpellier sports.

Sortie famille

Un acte citoyen

Pourquoi ne pas allier plaisir et utilité ? C’est en tout cas ce que propose la Maison pour tous Boris Vian le 29 janvier. Ce jour-là, la structure municipale organise une sortie au Grau-du-Roi sur le thème « nature et environnement ». Le principe est simple : il s’agit de mêler un acte citoyen pour l’écologie à une sortie ludique et culturelle. C’est ainsi que le début d’après-midi sera consacré au ramassage de déchets sur la plage suivi d’une visite du Seaquarium. Le transport se fera en car (départ de la station Place de France à 13h40). Cette journée, destinée à toute la famille, nécessite une inscription au préalable.

Maison pour tous Boris Vian

04 67 64 14 67

mpt.vian@ville-montpellier.fr

Flamant-saxo et Batotem se dévoilent

Au JAM, un animal totem accueille spectateurs et élèves. Ce flamant-saxo a été réalisé par les enfants du quartier, lors d’un atelier mené par l’association ThéaVida. Leurs autres créations seront visibles début février à la Maison pour tous L’Escoutaïre.

Chaque année, le JAM invente une mascotte, une créature mi animale mi instruments de musique. C’est devenu une tradition. Pour ses 40 ans, l’École de musique se devait de marquer le coup. C’est ainsi qu’est née l’idée de demander une création artistique spécialement conçue pour cette année anniversaire. L’association ThéaVida a donc proposé, l’été dernier, un atelier spécifique aux enfants du quartier. Ils ont été huit à répondre à l’appel de Gabrielle Gonzalez, l’intervenante artistique de l’association. « Cette idée d’animal fantastique rappelle les Alebrijes mexicains, un artisanat très populaire où ils sont représentés en papier mâché sur une base de fil de fer, puis peints avec des couleurs vives. »

S’appuyer sur l’histoire du quartier

Lili-Rose, Ghozelane, Gabrielle, Jules… se sont retroussés les manches durant sept jours pour confectionner de toutes pièces un majestueux flamant-saxo. « Pour modeler la tête, le JAM nous avait prêté un saxophone du début du XXe siècle, précise Taïna, pas peu fière de cette création collective. Nous en avons fait deux autres aussi. » Effectivement, ce mois de juillet a été prolifique pour les enfants. Dans la foulée du flamant-saxo, deux créations ont jailli de l’imagination fertile de ces enfants de 10 ans. Toujours dans l’esprit sud-américain, leurs œuvres s’appuient sur l’histoire des Prés d’Arènes. « Nous avons choisi le puits de l’ancien du garde-barrière, situé à la jonction de l’avenue Albert-Dubout et du chemin de Moularès. Il s’agissait surtout du passage du petit train de Palavas », explique Raphaël.

L’autre sculpture est un Batotem. Sous ce terme, se mélange une barque (symbole du toit de la médiathèque Garcia Lorca) et le petit train, conduit par une grande oreille représentant le poète François Dezeuze, dit L’Escoutaïre qui, en occitan, signifie « celui qui écoute ». Pour les admirer, n’hésitez pas à vous rendre à la Maison pour tous L’Escoutaïre où ces œuvres seront exposées du 3 au 7 février (vernissage le 4 février à 18h30).

Photo : L’esthétique est inspirée des artistes Huichols, vivant au centre-ouest du Mexique. © Christophe Ruiz

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

tribunes

Continuons ensemble pour Montpellier !

Philippe Saurel, citoyens, divers gauche, écologistes

Montpellier a amorcé sa transformation ces dernières années. Montpellier change, s’embellit et se renouvelle pour devenir une ville encore plus attractive dans le territoire du « grand Sud ».

Il reste encore beaucoup à faire et toujours avec une même méthode : proximité et concertation !

Montpellier fait peau neuve : les rues sont rénovées, les unes après les autres, les bâtiments sont réhabilités pour mettre en valeur leur architecture et pour une meilleure qualité de vie, les bâtisses « obsolètes » sont détruites pour les remplacer par des édifices plus accessibles et plus économes en énergie... Nos actions sont guidées par la volonté de refaire « la ville sur la ville », pour maintenir une vie de quartier, pour adapter notre bâti à de nouveaux usages et à une nouvelle façon de vivre dans un périmètre qui évolue sans cesse. Tout ceci, en valorisant notre patrimoine, en mettant en pleine lumière le paysage et l’architecture de notre commune. Notre « bien commun » et la mémoire de notre territoire doivent être protégés : quel meilleur exemple que l’obtention toute récente du Label « Ville ou Pays d’Art et d’histoire », décerné par le Ministère de la Culture, pour prouver notre volonté de valoriser notre cité.

Ce label prestigieux est synonyme d’une reconnaissance nationale de la richesse de nos monuments et de notre histoire millénaire. Ce label ancre Montpellier sur la carte des villes incontournables et renforce notre attractivité touristique au bénéfice de l’économie et de notre cœur de ville commerçant.

Montpellier a évolué pour être toujours plus « connectée » : raccordée aux infrastructures de transports, desservie par un réseau routier performant, dotée de voies de déplacements prioritaires, durables et propres, mais aussi, par les nouvelles technologies... Beaucoup a été fait pour que Montpellier rayonne à l’échelle nationale et internationale.

Notre leitmotiv a été sans aucun doute de répondre aux besoins de Montpelliérains, de protéger le pouvoir d’achat par le gel des taux d’imposition depuis 2014 (choix unique parmi les grandes villes de France), par la mise en place d’une tarification sociale dans les cantines scolaires et par le soutien apporté à de nombreuses manifestations accessibles à tous gratuitement ou très abordables.

Notre collectivité s’engage quotidiennement pour que Montpellier soit une ville solidaire et pour réduire les inégalités.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020 et vous souhaitons une année pleine de réussite et de bonheur, ainsi qu’à tous vos proches.

OPPOSITION MUNICIPALE

Soutien aux commerces de proximité dans l’Écusson et tous les quartiers de la ville !

Julie Frêche, présidente du groupe
« La gauche pour Montpellier »

Durement touchés par la crise des gilets jaunes, samedi après samedi, les commerces de proximité souffrent. Le projet de méga centre commercial sur la ZAC « Ode à la Mer » est démesuré et correspond à une vision d’un autre temps.

Deux fois plus grand qu’Odysseum, ce projet situé à Pérols, près de l’Arena et du Parc des expositions, d’une superficie de 45 000 m2 est une menace directe pour le commerce de proximité en centre-ville et dans tous les quartiers de la ville.

Aujourd’hui, il faut stopper ce projet gigantesque entériné par la majorité actuelle en 2014 ! En effet, le maire actuel a fait un choix démesuré en étendant le projet de 60 000 m2 pour atteindre les 110 000 m2 de surfaces commerciales.

Plusieurs millions d’euros d’argent public sont prévus pour accompagner cette extension commerciale. Nous souhaitons que ces crédits soient réaffectés au financement de projets d’urbanisme et de voirie afin de valoriser et renforcer l’attractivité commerciale du centre historique et des commerces de proximité.

STOP aux mégas centres commerciaux !

POUR la défense de notre centre-ville et du commerce de proximité !

Julie Frêche, Michaël Delafosse, Françoise Bonnet, Clare Hart, Hervé Martin, Jean-Pierre Moure et Rémi Assié vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux à l’occasion de la nouvelle année !

Être au service des montpelliérains

Jacques Domergue, président du groupe Les Républicains-Centre-Société civile

Avec cette première tribune de l’année 2020, le groupe d’opposition LR-Centre-Société Civile souhaite une merveilleuse année à l’ensemble des Montpelliérains. L’année 2020 est décisive pour la démocratie locale. Notamment par le fait que l’ensemble des Français est appelé aux urnes en vue d’élire leur prochain maire.

Au niveau local, notre groupe s’attache à faire vivre la démocratie, à soutenir les projets novateurs, à demander des compléments d’informations lorsque les affaires présentées ne sont pas claires et à fermement s’opposer lorsque les décisions prises ne le sont pas dans l’intérêt des Montpelliérains. Les élus, présents en Commission des Affaires Générales et en Commission des Finances, dont nous assurons d’ailleurs la présidence, s’attachent à décortiquer toutes les mesures prises et sont les plus actifs et constructifs des élus de l’opposition.

Notre Groupe s’attachera donc, cette année encore, à vous représenter au mieux lors des Conseils Municipaux.

Audrey Lledo, Rassemblement National

Aucun texte n’est parvenu à la rédaction avant le bouclage.

Anne Brissaud, Opposition, Centre Droit

Aucun texte n’est parvenu à la rédaction avant le bouclage.

Bonne et Heureuse Année 2020 ;-)

Djamel Boumaaz NF... Pas facho mais bien fâché !

Sur la route de 2020, je vous souhaite de trouver bonheur, santé, prospérité et le #Basta !

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

VISION DE VIE CULTURE

Peuples autochtones, une ode à la planète

Dans le hall de l’Hôtel de Ville, Christian Puech, tour à tour explorateur, photographe, écrivain et défenseur reconnu des Indiens d’Amazonie, présente une série de 62 clichés sous le titre
« Peuples autochtones : odes à la nature ». Rendez-vous du 20 janvier au 14 février.

C’est une exposition en résonance avec l’actualité immédiate et l’urgence climatique qui se fait de plus en plus présente. Une immersion fruit de dix années de rencontres au plus près des tribus du monde. Les photographies de Christian Puech, citoyen militant de la biodiversité, donnent à voir la beauté de la nature : « Si nous pouvions nous inspirer de leur vie en harmonie avec leur environnement et nous demander : Et nous que faisons-nous ? Face à l’absence de diagnostic de l’état de notre monde, je rencontre des tribus spoliées, victimes de génocides dont nous n’avons pas appris grand-chose et qui dans deux générations auront disparu », confie Christian Puech. Pour celui qui enfant collectionnait les images de papillon et qui, à quinze ans, traversait en solitaire les Causses du Larzac, le constat est inquiétant. Comme le révèle la légende de cette photo de deux pêcheurs d’Amazonie « Irons-nous pêcher demain ? ». « Quand on se rend compte qu’un Indien d’Amazonie a plus de facilités à communiquer avec la nature qu’avec nous… cela nous fait prendre la juste mesure de la réalité de notre monde », poursuit le photographe.

« Peuples autochtones : odes à la nature »
Du lundi 20 janvier au vendredi 14 février
Hall de l’Hôtel de Ville.

ENTRÉE LIBRE

en occitan

Pòbles autoctònes,
una òda a la planèta

Dins lo pòrge de la comuna, Crestian Puech, a l’encòp explorator, fotograf, escrivan, e defensor reconescut dels indians d’Amazonia, presenta una seriá de 62 fotografias jol títol « Pòbles autoctònes : òdas a la natura ».

Es una mòstra que fa resson a l’actualitat immediata e l’urgéncia climatica que se fa de mai en mai presenta. Una immersion frucha de dètz annadas de rescontres al mai pròche de las tribús del monde. Las fotografias de Crestian Puech, ciutadan que milita per la biodiversitat, fan veire la belesa de la natura : « Nos poguèssem inspirar de sa vida en armonia amb son environament e nos demandar : E nosautres, de qué fasèm ? Cap a l’abséncia de diagnostic de l’estat del monde nòstre, encontri de tribús despolhadas, victimas de genocidis dont avèm pas aprés fòrça causas e que d’aquí doas generacions auràn desaparegudas », çò explica Crestian Puech. Per aquel que, pichonet, colleccionava los imatges de parpalhon e que, a l’edat de quinze ans, traversava en solitari Causses de Larzac, lo constat es lanhós. Coma o revèla la legenda d’aquesta fotografia de dos pescaires d’Amazonia « Anarem pescar deman ? ». « Quand sabèm qu’un indian d’Amazonia a mai de facilitats de comunicar amb la natura qu’amb nosautres… aquò nos fa prendre la justa mesura de la realitat del monde nòstre », çò dit lo fotograf.

Photo :  : Kampèré, un Indien d’Amazonie en conversation avec les oiseaux de la canopée. © Christian Puech

Photo : Christian Puech à côté d’un Indien d’une tribu d’Amazonie. © Christian Puech

Les talents de la 3D

La création de films d’animation français est bouillonnante. L’essor de ce secteur industriel hexagonal est dû au dynamisme des studios. Le dernier en date, Bloom Pictures, implanté à la Halle Tropisme, a déjà conquis le public américain.

Avec 120 studios d’animation qui existent déjà en France, c’est compliqué de se faire une place au soleil. C’est ce que fait pourtant Bloom Pictures, un jeune studio d’animation 3D montpelliérain. Depuis un an, cinq associés ont posé leurs pénates dans un des chalet-bureaux qu’offre la Halle Tropisme aux entreprises du secteur culturel et créatif. Ces jeunes réalisateurs (aucun n’a encore 30 ans) se sont liés d’amitié durant leurs études et, en toute connaissance de cause, ont choisi de quitter Paris pour s’installer à Montpellier. « L’environnement professionnel nous semblait favorable, la ville agréable, nous nous sommes positionnés très vite pour intégrer la Halle Tropisme, véritable pépinière dans notre domaine d’activités », explique
Théophile Dufresne.

Contacté par Hollywood

Les cinq compères ne sont pas des inconnus dans le milieu de l’animation. Leur court-métrage de sept minutes, Garden Party, réalisé en 2016, leur a valu une quarantaine de prix à travers le monde et, excusez du peu, une nomination aux Oscars. « C’était fou. On s’est retrouvé aux côtés de Meryl Streep, Steven Spielberg… ». À Hollywood, les Frenchies, qui entre-temps ont créé Bloom Pictures, s’offrent les services d’un manager, chargé de prospecter pour eux le marché américain. Bonne idée ! Un grand studio vient de leur proposer de réaliser un long-métrage d’animation en 3D. L’entreprise n’en est qu’à ses débuts et n’aboutira pas avant au moins cinq ans.

L’animation 3D est en plein essor en France. Selon le Centre national du cinéma (CNC), les effectifs dans l’animation ont bondi, passant de 3 200 à plus de 6 200 salariés en 2016. En 2017, plus de 7 200 emplois ont été créés dans ce secteur des ICC (Industries culturelles et créatives) qui ne connaît pas la crise. Un débouché prometteur pour les jeunes issus d’écoles d’animation. D’ailleurs, parmi les huit salariés de Bloom Pictures, deux sont fraîchement diplômés de l’ESMA Montpellier. L’environnement de la Halle Tropisme est également propice aux opportunités. La société de Théophile Dufresne vient de réaliser une publicité avec The Beast Makers, un autre studio 3D, installé quelques mètres à côté.

bloompictures.tv

Photo : L’équipe de Bloom Pictures est installée à la Halle Tropisme. © Ludovic Séverac

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

VISION DE VIE CEUX QU’ON M

Sabine Fox

Le cercle des livres

Il y a près de vingt ans, que Sabine Fox a succombé au charme de Montpellier. Née en Allemagne,
elle anime aujourd’hui le cercle littéraire de la Maison de Heidelberg, défend la littérature contemporaine francophone et germanophone et la partage dans le respect et la complicité.

Dans son dernier essai, Zuhause, l’écrivain et journaliste allemand, Daniel Schreiber, interroge la notion du « chez soi » et du lieu d’origine. Animatrice du cercle littéraire franco-allemand à la Maison de Heidelberg, Sabine Fox, qui a consacré une rencontre à son compatriote, ne pouvait qu’être sensible à ce déchirement nostalgique. Née à Munich, élevée dans la Forêt Noire, elle est venue s’installer en France au début des années 2000.

Amoureuse de Montpellier

« Je suis arrivée, au départ pour un séjour d’un an. Dans l’idée d’améliorer mon français pour ensuite l’enseigner en Allemagne. » Mais finalement, tombée amoureuse de Montpellier, elle n’en est plus jamais repartie. Après des études d’ingénieur agroalimentaire, elle avait entamé en Allemagne une reconversion professionnelle, étudiant la philologie à l’Université d’Heidelberg, et renouant avec ses deux passions d’enfance : la langue française et la littérature. Et de ce basculement d’un pays à l’autre, d’un domaine de recherche spécialisé à un continent littéraire vaste comme la mer, elle a fait une sorte de signature. Prenant toujours grand soin, dans les cercles littéraires qu’elle anime, de ne jamais emprisonner l’interprétation d’un texte dans une explication définitive. Mais au contraire, en favorisant l’échange, l’expression de chacun, de lui permettre de s’enrichir, comme un galet que le courant polirait à force de rebonds successifs.

Confronter les regards

Et c’est ainsi que depuis plus d’une dizaine d’années, les rendez-vous littéraires de Sabine Fox attirent un public toujours curieux. « Avec un noyau fidèle, des lecteurs qui sont présents depuis le début, et d’autres qui viennent plus occasionnellement. » La Maison de Heidelberg, située dans le magnifique Hôtel des Trésoriers de la Bourse, accueille une fois par mois les rencontres littéraires en allemand, consacrées à la littérature contemporaine. « Les ouvrages sont choisis par les lecteurs, au vote, d’une séance à l’autre, ou en fonction de l’actualité. » Ainsi, lors de la dernière Comédie du Livre, consacrée aux littératures suisses, Sabine Fox a animé la rencontre avec Alain Claude Sulzer, Prix Médicis en 2008. Et pour étendre le cercle et le plaisir de lire, elle organise également tous les mois, à domicile, des rencontres proposées cette fois en français, autour de la littérature contemporaine francophone. Parmi les derniers titres présentés : L’art de perdre, d’Alice Zeniter, Meursault, contre-enquête de Kamel Daoud ou La tresse de Laetitia Colomba. « Lire, écrire sont des expériences solitaires. Le cercle littéraire permet à tous d’échanger, partager et surtout apprendre des autres. Chaque regard peut ajouter au plaisir initial. » Librement, gratuitement, sans inscription aucune, chacun est simplement invité à écouter, s’exprimer. « Plus il y a d’opinions opposées, plus le débat est intéressant. »

Les prochaines rencontres à la Maison de Heidelberg seront autour de Bernhard Schlink, Lukas Bärfuss et Sherko Fatah.

maison-de-heidelberg.org
sabinefoxx@gmail.com

Plus il y a d’opinions opposées, plus le débat est intéressant.

Photo : De la littérature allemande aux textes francophones contemporains,
Sabine Fox encourage chacun au plaisir de lire et de le partager. © SM

Danielle Engel

Destin haute-couture

C’est une histoire singulière que celle de Danielle Engel. La créatrice de la marque éponyme qui a ouvert sa boutique rue de la Croix d’Or n’a en effet jamais lâché son rêve : créer sa marque de prêt-à-porter. Un destin construit à force de volonté et de courage qui l’a menée d’un petit village du Togo où elle est née dans les années 70 à Paris, puis Montpellier où elle est établie depuis 2005. « Mes premiers souvenirs sont liés aux champs de coton où j’aidais ma mère, cultivatrice. Puis, j’ai découvert auprès de ma tante couturière la transformation de la matière brute en fibre à tisser, c’était fascinant ! », confie-t-elle. « J’étais émerveillée par la haute-couture, j’ai donc suivi une formation de couturière avec en tête le rêve de m’installer en Europe. Ça n’a pas été facile. Accueillie par des amis à Paris, je suis restée sans papier plusieurs années tout en travaillant en atelier de couture. » Avec le temps et grâce à des rencontres de personnes qui croient en son talent, elle réussit à régulariser sa situation et à ouvrir son atelier-boutique à Paris. « La rencontre avec mon mari a été déterminante. Il m’a soutenue et aidée quand je l’ai rejoint à Montpellier et que j’ai lancé ma marque. »

Tailleurs, jupes, robes aux coupes parfaites

Pour faire sa place dans l’univers du textile, Danielle Engel ne lâche rien. Avec audace et détermination, elle contacte les grandes maisons de tissus dont les clients habituels sont les marques de luxe. « J’ai réussi à acheter de petits métrages de soie française, de dentelle de calais, de tissus italiens et je choisis également des tissus responsables. » Une démarche et des créations aux tombés parfaits qui ont déjà séduit de nombreuses Montpelliéraines fidèles à chacune de ses collections. « C’est la plus belle reconnaissance, parfois je dois me pincer pour y croire ! » avoue-t-elle émue.

Miki Kaya

La passion du bois

Les neuf arbres à livres disséminés à Montpellier, c’est elle qui les a fabriqués. Artisan du bois, menuisier et ébéniste ou wood worker selon la formule actuelle, la Montpelliéraine Florence Bonno dessine et fabrique du mobilier contemporain sous la marque Miki Kaya. Un joli pseudonyme qui en japonais signifie « bel arbre » (miki) et « essence d’arbre » (kaya).

De l’ingénierie à l’artisanat

Ingénieur en télécommunications de formation, Miki Kaya a obtenu son premier poste de chef de projet à Montpellier dans une société de logiciels embarqués destinés à des groupes internationaux. Cinq ans plus tard, elle profite de son licenciement économique pour entamer une reconversion. « Je crée mon entreprise dans la rénovation d’objets et de mobiliers. Puis j’élargis mes compétences en conception et fabrication de mobiliers par une formation au CFA de Montpellier, que je valide par un CAP de menuisier fabricant en juin 2011 passé en candidat libre », explique cette autodidacte. Miki Kaya a fabriqué le premier arbre à livres en bois, mais a ensuite proposé au désigner de le remplacer par du métal plus solide et plus résistant à toutes les conditions climatiques. « Avec ce projet de fabrication des arbres à livres dans lequel je me suis investie, j’ai concilié ma passion du bois et mon amour de la lecture. Je suis fière de cette création destinée à l’espace urbain,
que les habitants peuvent s’approprier. »

mikikaya.com

Photo : Des créations qui séduisent les Montpelliéraines. © Christophe Ruiz

Photo : Miki Kaya, l’artisan du bois dans son nouvel atelier situé au 480 avenue des États du Languedoc devant son combiné à bois. © Frédéric Damerdji

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

VISION DE VIE SI M M’ÉTAT CONTÉ

Archives numériques : l’histoire en ligne

Depuis 2017, le service des archives de la Ville de Montpellier est passé à la vitesse supérieure, pour mettre à disposition des usagers le patrimoine historique et contemporain, accessible à tous, écoliers, étudiants, historiens ou simples curieux.

Les archives de demain se construisent au quotidien.

Comme plus de 300 internautes réguliers tous les mois, Geneviève Dumas, enseignante d’histoire à l’Université de Sherbrooke (Canada), utilise régulièrement le service en ligne des archives de la Ville de Montpellier. « On y trouve un environnement clair et bien conçu pour les recherches, une très grande quantité de documents numérisés et des banques d’images et de cartes. » Sa collègue, Lucie Laumonier, spécialiste en histoire médiévale, auteur de plusieurs ouvrages, apprécie également de pouvoir désormais travailler à distance. « Cela m’évite de faire des demandes incessantes au personnel des archives pour vérifier tel ou tel document, ou de demander à mes ami.e.s de Montpellier de se rendre aux archives pour moi… » Déjà bien repéré et utilisé par les historiens, le service en ligne des archives municipales, relooké ces derniers mois, offre une arborescence attractive à destination de différents publics : étudiants, scolaires, amateurs, simples curieux… Invitant le public à utiliser ses deux adresses selon les besoins de la recherche : un accès direct à la base de données (archives.montpellier.fr) ou la page d’accueil du service, plus grand public, proposant actualités, expositions en ligne, renseignements pratiques (montpellier.fr/archives).

250 000 documents en ligne

Véritablement lancée depuis 2017, avec l’acquisition d’un scanner patrimonial et la formation de deux opérateurs de numérisation, le service des archives propose aujourd’hui près de 250 000 documents municipaux en ligne. Au « hit-parade » des recherches, les documents d’état civil (naissances, mariages, décès) figurent toujours en tête, avec près de 20 000 clics sur les dix derniers mois. Mais, au fur et à mesure des opérations de numérisation, priorisant les documents rares, volumineux ou fragiles, les thèmes de recherche s’élargissent à des consultations plus globales (31 000 clics), confirmant ainsi le rôle de salle de lecture virtuelle, accessible à tous 7 jours sur 7 et 24h sur 24 dans le monde entier. Les usagers apprécient l’accès direct, sans inscription, les possibilités de télécharger documents et iconographies, mais aussi les services offerts et souvent peu connus : comme les services de reprographie de plans ou documents, photocopies ou transmission de fichiers numériques. À noter également, l’accès gratuit aux numéros épuisés des Bulletins Historiques de la Ville de Montpellier.

Un travail quotidien

Mais sans doute, l’un des volets les plus méconnus et pourtant essentiels du travail des archives reste l’organisation, le classement, le tri des archives contemporaines. Un travail quotidien, mené en lien avec les services de la Ville et de la Métropole, afin de préserver la mémoire des collectivités. Plus de douze kilomètres linéaires, dans les magasins des archives contemporaines, aux allures de coffres-forts, permettent ainsi de retracer l’histoire de la ville de ces cinquante dernières années. Aux archives papiers numérisées s’ajoutent désormais les archives numériques natives (émises directement sur support numérique), stockées ensuite sur les serveurs de la Direction des Services Informatiques). Documents de marchés, plans d’architectes, désormais exclusivement numériques, permettront aux chercheurs de demain de voir comment fonctionnait un service, comment était construit un bâtiment en 2019 ou 2020, de pouvoir retrouver les traces des grands évènements qui ont marqué l’histoire des collectivités. Ainsi, après la vague des grands attentats et les cérémonies d’hommages qui ont suivi, le service des archives a récupéré et mis en ligne tous les témoignages déposés par les Montpelliérains ou visiteurs de passage sur la place de la Comédie. Parce que les archives de demain se construisent au quotidien. Dès aujourd’hui !

archives.montpellier.fr – montpellier.fr/archives

Photo : Aux archives de Montpellier : 12 km linéaires de documents historiques. © Archives de la Ville de Montpellier

Photo 1 : Acte de décès de Jean Moulin, du 8 juillet 1943, sur le registre d’état civil des Archives municipales de Montpellier. © Archives de la Ville de Montpellier

Photo 2 : Affiche pour la Réglisse Sanguinède de Montpellier, l’un des 7 000 documents iconographiques déjà numérisés. © Archives de la Ville de Montpellier

Photo 3 : Collecte des objets et messages laissés par les Montpelliérains, place de la Comédie, en hommage aux victimes des attentats. © Archives de la Ville de Montpellier

Photo 4 : Depuis 2017, un scanner patrimonial, adapté pour la numérisation des ouvrages précieux et anciens est utilisé par deux opérateurs spécialement formés. © Archives de la Ville de Montpellier

Photo : © Archives de la Ville de Montpellier

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

VISION DE VIE AGENDA

Jean Ranc, au cœur du Grand Siècle

Du 25 janvier au 26 avril, le musée Fabre
présente la première exposition consacrée au peintre Montpelliérain Jean Ranc (1674-1735), dont la carrière brillante menée entre Paris et la Cour d’Espagne, permet d’accueillir plusieurs œuvres prêtées par des institutions prestigieuses.

Petit-fils d’un maître cordonnier, Jean Ranc a commencé sa carrière dans l’atelier de son père, le peintre montpelliérain Antoine Ranc. Mais c’est auprès de Hyacinthe Rigaud, grand portraitiste du roi, puis à l’Académie royale de peinture et sculpture où il est reçu en 1703 comme portraitiste qu’il affirme son style, tout en grâce et délicatesse. Son talent l’élève à la cour royale où il fait le portrait de Louis XIV, du régent et du jeune Louis XV alors enfant, avant de devenir en 1722 le portraitiste officiel du roi d’Espagne. Montpellier, sa ville natale, conserve dans les collections du musée Fabre plusieurs de ses chefs-d’œuvre, comme le célèbre Vertumne et Pomome, ou les deux portraits récemment acquis de Joseph Bonnier de la Mosson, trésorier de la Bourse des États du Languedoc et de sa femme Anne de Melon. Pour l’exposition présentée du 25 janvier au 26 avril, plusieurs institutions prestigieuses et collectionneurs particuliers ont mis à disposition un ensemble d’œuvres exceptionnelles permettant de révéler le talent du peintre mais aussi d’offrir un voyage inédit au cœur du Grand Siècle. À signaler la venue à Montpellier à l’occasion de l’exposition du gigantesque Portrait équestre de Philippe V d’Espagne (335 x 270 cm), chef-d’œuvre de l’artiste, prêté par le Musée National du Prado (Madrid).

museefabre.montpellier3m.fr

1Copyright : Jean Ranc, (Montpellier, 1674 – Madrid 1735), Portrait équestre de Philippe V, vers 1723, huile sur toile, 335 x 270 cm, Madrid, Museo Nacional del Prado. © Museo Nacional del Prado, Dist. RMN-GP / image du Prado

Parc de Lunaret

Un conte d’hiver

Du sud de la France au Japon, en passant par l’Italie, l’Islande et les glaciers du Spitzberg, le photographe Thierry Vezon explore les grands espaces glacés de la planète et rencontre les animaux qui peuplent ces régions froides. Jusqu’au 29 mars, le Parc de Lunaret accueille une sélection de 32 images reproduites sur bâches, offrant aux visiteurs une rencontre avec des paysages magnifiques, un tête-à-tête avec des ours polaires, des bisons majestueux, un coyote, des vautours ou des flamants roses. Soucieux de faire découvrir la diversité du monde vivant, le Parc de Lunaret souhaite par cette nouvelle exposition, accessible gratuitement à tous les publics, montrer un autre regard, doux, curieux, bienveillant, sur une nature considérée a priori comme rude, austère, voire hostile. Prises dans des conditions hivernales parfois difficiles, toutes ces photographies témoignent en beauté de ces merveilleux écosystèmes en période hivernale que l’on doit plus que jamais protéger.

zoo.montpellier.fr

Photo : L’un des évènements de l’exposition : la venue à Montpellier du gigantesque Portrait équestre de Philippe V d’Espagne, prêté par le musée du Prado.1

Photo : Paysages magnifiques à admirer au zoo jusqu’au 29 mars.

Ciné-club Jean Vigo

BLANCANIEVES

À sa sortie, cette adaptation du célèbre conte de Blanche Neige par le réalisateur Pablo Berger, a été récompensée du Goya du meilleur film et du meilleur scénario. L’histoire, située dans le sud de l’Espagne au début des années 20, suit la trajectoire de Carmen, enfant mal aimée recueillie par une troupe ambulante de nains toreros qui l’adoptent et lui donnent le surnom de « Blancanieves ». Jeudi 16 janvier à 20h, Centre Rabelais (29, boulevard Sarrail).

cineclubjeanvigo.fr

Théâtre Jean Vilar

LE ROI LEAR [chronique]

Si Le Roi Lear est souvent tenu pour la plus noire des grandes tragédies shakespeariennes, c’est aussi l’une des plus humaines. Créée en 2007 à Montpellier, la compagnie provisoire en livre une version « désencombrée », rassemblant autour de la figure du vieux roi en conflit avec ses trois filles, une troupe qui va endosser alternativement tous les personnages de la pièce. Représentée le jeudi 30 janvier à 20h au théâtre Jean Vilar, la pièce circulera dans la métropole jusqu’au 2 février.

theatrejeanvilar.montpellier.fr

Salle Bagouet

À LA VILLE À LA MER

Jusqu’au 29 mars, l’Espace Bagouet, sur l’Esplanade Charles-de-Gaulle, accueille l’exposition du Montpelliérain David Bioulès. Chaises, parasols, bouteilles, pneus… L’artiste au gré de ses promenades, collectionne un « herbier » insolite d’objets tirés de leur vie quotidienne, modeste, banale, et leur restitue selon divers médiums, dessins, peintures, contreplaqués, marquetterie, collage, une indéniable singularité. Leurs formes étranges, évoquent des fleurs, des reptiles, des animaux ou autres insectes, soudain arrachés à leur matière inerte et projetés en pleine modernité.

montpellier.fr

Opéra Orchestre

CINÉ-CONCERT

Star Wars, E.T., Indiana Jones, Harry Potter, La liste de Schindler : retrouvez les immenses succès du cinéma mondial, transportés par les musiques de John Williams que Magnus Fryklund a toujours rêvé de diriger dans de telles conditions. Sur l’écran, des extraits des films. Et sur la scène, l’orchestre au grand complet qui interprète les bandes originales des plus grands classiques du cinéma. Les samedi 25 (à 20h) et dimanche 26 janvier (à 17h), à l’opéra Berlioz / Le Corum.

opera-orchestre-montpellier.fr

Espace Saint-Ravy

EXPO DANIÈLE SANCHEZ

Née en 1961 en Algérie, de grands-parents espagnols, viticulteurs et maraîchers, Danièle Sanchez a passé son enfance à Gigean, dans la menuiserie paternelle, au bord de la 113 qui file vers Mèze et l’étang de Thau. Diplômée de l’ESBAMA en 1985, elle poursuit une carrière artistique, mêlant expositions solo et collectives, qui célèbre les paysages et les courbes du Haut-Languedoc. L’Espace Saint-Ravy accueille du 11 janvier au 2 février son exposition Être Pays. À vivre sans racine partout je suis chez moi. Vernissage le 10 janvier à 18h30.

montpellier.fra

Théâtre des 13 Vents

DE QUOI HIER SERA FAIT

En 2050, disent les pronostics, deux tiers de la population mondiale habiteront les villes. Mégalopoles, centres urbains : formes futures où l’on projette un peu vite, à raison de notre difficile présent, la certitude du pire. Car qui sait, d’ici là, les chemins que nous aurons empruntés ? Construite comme une fiction d’anticipation, la pièce mise en scène par Marie Lamachère suit le trajet de sept personnages, envoyés dans l’avenir comme pour le sonder. Du 16 au 24 janvier à 20h.

13vents.fr

MO.CO.

LES NON-CONFORMISTES

Pour sa seconde exposition, le MO.CO. Hôtel des collections (13, rue de la République), présente un ensemble exceptionnel de 150 œuvres provenant de la Galerie Nationale Tretiakov, le musée d’art russe situé à Moscou. Peintures, installations, sculptures et photographies d’une cinquantaine d’artistes composent un parcours chronologique des différents courants de l’art non-conformiste en URSS puis en Russie. À découvrir jusqu’au 9 février, de 12h à 19h. Fermé le lundi.

moco.art

23e Festival chrétien du Cinéma

ARTS EN VIES

Pour sa nouvelle édition organisée du 24 janvier au 2 février, le Festival Chrétien du Cinéma met en lumière une vision plurielle des arts et de la création : architecture, sculpture, danse, musique, peinture, écriture… Chaque film présenté en version originale sous-titrée permet d’ouvrir une porte sur l’émerveillement et l’absolu. Du célèbre film de Powell-Pressurger Les chaussons rouges, en passant par le film de Fellini, Huit et demi, Shakespeare in Love de John Madden, ou La passion Van Gogh, de Kobiela et Welchman.

chretiensetcultures.fr

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

VISION DE VIE MAISON POUR TOUS

RENCONTRES DU NOUVEL AN

Dégustations de galettes, concerts, stages, spectacles, soirée cabaret, les Maisons pour tous se mettent en habit de fête pour vous offrir un programme de rencontres festives à l’occasion du Nouvel An :

• MPT Marcel Pagnol : 10 janvier, soirée chanson et musique (19h à 23h).

• MPT Fanfonne Guillierme : 17 janvier, spectacle burlesque par la Cie Les Imprévérisibles (18h30).

• MPT Albert Camus : 17 janvier, concert de Marianne Aya Omac et les Chœurs de MAO (20h).

• MPT Joseph Ricôme : 17 janvier, soupe et galette sur le parvis de la MPT (17h à 21h).

• MPT Jean-Pierre Caillens : 17 janvier, soirée disco animée par DJ2M. Venez déguisés ! (19h à 23h).

• MPT Voltaire : 17 janvier, concert et théâtre d’improvisation (19h à 22h).

• MPT Mélina Mercouri : 17 janvier, soirée balèti avec le groupe Les Grandes Gigues – 18 janvier, spectacle jeune public, “Chiffons sous la pluie” (15h).

• MPT André Chamson : soirée dansante le 17 janvier avec le groupe Indigok (19h30).

• MPT Marie Curie : 18 janvier, concert à danser avec le groupe Ngala (19h).

• MPT Albert Dubout : 18 janvier, galette, feux d’artifice et jeux de société (16h à 19h).

• MPT L’Escoutaïre : 24 janvier, soirée cabaret (20h à 22h).

• MPT François Villon : 24 janvier, soirée concert avec les Swings Jammerz (19h30).

• MPT Rosa-Lee Parks : 24 janvier, Trio à deux en concert (18h30).

• MPT Albertine Sarrazin : 24 janvier, spectacle de manipulation de feu (18h à 20h).

• MPT A. de St-Exupéry : spectacle d’hypnose du magicien Pierr Cika, le 24 janvier (19h).

• MPT P.-E. Victor : concert de Mamhdouh Bari, 24 janvier (19h).

• MPT George Sand : 25 janvier, cluedo géant, galette, concert du collectif Yao (15h à 19h).

montpellier.fr

CENTRE

MAISON POUR TOUS

JOSEPH RICÔME

04 67 58 71 96

Hip-Hop poésie

Sebseb est slammeur, sur scène il est accompagné de Tô, et le duo s’enflamme pour créer sur scène un hip-hop poétique. Rendez-vous le samedi 25 janvier à 20h30 au théâtre Gérard Philipe pour découvrir leur spectacle Le Zèbre, un chansonnier urbain. Sur réservation. Tarif : 2 €.

MAISON POUR TOUS

FRÉDÉRIC CHOPIN

04 34 46 67 87

Installation d’art sonore

Du 4 au 14 février, la MPT accueille l’installation d’art sonore immersive réalisée par Marc Calas : L’orchestre. Une œuvre qui réunit la musique, l’art plastique et le théâtre, inspiré de l’orchestre symphonique. Tout public. Entrée libre.

MAISON POUR TOUS

ALBERTINE SARRAZIN

04 67 27 24 66

Scène ouverte gipsy à La Vista

À l’occasion de la scène ouverte proposée aux musiciens et chanteurs du quartier, la MPT propose une soirée découverte des jeunes talents, le samedi 8 février à 20h30, au théâtre La Vista. En partenariat avec l’association La Vista et Les Grisettes de Fg. Réservation conseillée. Tout public, entrée libre.

CÉVENNES

MAISON POUR TOUS

FRANÇOIS VILLON

04 67 45 04 57

Exposition d’enfants

Du 20 au 30 janvier, la MPT expose les créations d’enfants ayant participé au festival de littérature avec l’auteur Géraldine Alibeu. Vernissage avec un apéro soupe le jeudi 30 janvier à 17h. Tout public. Entrée libre.

MAISON POUR TOUS

FANFONNE GUILLIERME

04 67 04 23 10

Magie cabaret

Surprises et rires assurés avec le Magie Cabaret proposé par le Olivier Longhi : le vendredi 7 février à 20h30. Tout public, enfants à partir de 7 ans accompagnés d’un adulte. Réservation conseillée. Tarif : 2€.

MAISON POUR TOUS

MARCEL PAGNOL

04 67 42 98 51

Soirée Théâtre : Les Heures

Adapté magnifiquement au cinéma, le roman de Michael Cunnigham Les Heures fait l’objet d’une représentation théâtrale par Idée Claire Compagnie. Représentation le samedi 1er février à 19h. Tout public, entrée libre.

CROIX-D’ARGENT

MAISON POUR TOUS

ALBERT CAMUS

04 67 27 33 41

Visite guidée au Musée Fabre

Les animaux en peinture dans les collections du musée Fabre : c’est la nouvelle visite guidée en famille proposée dans le cadre des Rencontres Artistiques le samedi 18 janvier de 10h30 à 12h. Enfants de 3 à 5 ans accompagnés d’un adulte. Sur inscription, nombre de places limité.

MAISON POUR TOUS

MICHEL COLUCCI

04 67 42 52 85

Repair Café

En partenariat avec la Maison pour tous, Repair Café vous propose de remettre en marche vos équipements défectueux. Rendez-vous le samedi 8 février de 9h30 à 12h. Tout public, entrée libre.

HÔPITAUX-FACULTÉS

MAISON POUR TOUS

ALBERT DUBOUT

04 67 02 68 58

Matinée jeux

Jeux pédagogiques d’adresse, de hasard, de réflexion… Les ateliers ludosophiques vous convient à vous amuser en famille, les mercredis de 10h à 12h. Prochains rendez-vous les 5 février et 4 mars. Tout public à partir de 3 ans. Entrée libre.

MAISON POUR TOUS

ROSA-LEE PARKS

04 67 66 34 99

Exposition Mimouni El Houssaïne

Peintre, graveur, né à Taroudant au sud du Maroc, et professeur d’arts plastiques à Montpellier, Mimouni El Houssaïne est passionné par les civilisations du Sud. Il expose ses peintures sur toile ou sur papier, du 13 janvier au 3 février : À l’intersection des sens. Vernissage le 17 janvier à 18h30. Entrée libre.

MOSSON

MAISON POUR TOUS

LÉO LAGRANGE

04 67 40 33 57

Lauréats 2020 Labo Artistique

Chaque année, la Maison pour tous Léo Lagrange propose un dispositif d’accompagnement ouvert aux artistes et formations musicales locales inscrits dans le courant des musiques actuelles. La présentation des trois lauréats de l’édition 2020 aura lieu le samedi 8 février à 19h au Théâtre Jean Vilar. Tout public, entrée libre.

MAISON POUR TOUS

LOUIS FEUILLADE

04 34 46 68 00

Spectacle de flamenco

Découvrez la fusion entre le flamenco traditionnel, le Kathak et les danses Kalbeliya du Rajasthan, à l’occasion du spectacle proposé par Puro Flamenco, le vendredi 7 février à 20h30. Tout public, entrée libre.

PORT-MARIANNE

MAISON POUR TOUS

MÉLINA MERCOURI

04 99 92 23 80

Exposition : Voyage et vous !

Sur le principe des expositions collectives, la MPT propose de collecter et diffuser les témoignages des habitants du quartier et des usagers sur leurs voyages au bout du monde, de leurs jardins… Apportez une photographie, un objet, une carte postale… Exposition du 1er au 28 février à la MPT. Vernissage le samedi 1er février à 19h. Tout public, entrée libre.

PRÉS-D’ARÈNES

MAISON POUR TOUS

BORIS VIAN

04 67 64 14 67

Cabaret : Movie show

De 19h à 22h, la MPT accueille une grande soirée music-hall et cabaret avec la compagnie Lolipop. Buffet tapas entre les deux parties du spectacle. Le samedi 25 janvier à 19h. Sur réservation. Tarif : 4 €.

MAISON POUR TOUS

VOLTAIRE

04 99 52 68 45

Afterwork : Les Thoïs

Un petit moment musical après le travail ? Rendez-vous le vendredi 31 janvier à 19h pour un duo guitar/voix/beat box, mêlant plusieurs styles : hip-hop, soul, R&B, reggae et jazz. Tout public. Entrée libre sur réservation.

La saison des lotos

Du “1”, lou pitchoun, au “80” qui est “dans le coin”, retrouvez le plaisir des lotos traditionnels, avec ses cartons, ses jetons, ses “quines” et “cartons pleins”… Plusieurs rendez-vous au programme dans les MPT :

• 12 janvier – de 14h à 18h – Loto du Comité de quartier La Martelle à la MPT M. Pagnol.

• 19 janvier – de 14h à 18h – Loto du Footbal club du Pas du Loup à la MPT M. Pagnol.

• 25 janvier – de 14h à 18h – Loto des enfants à la MPT Léo Lagrange.

• 2 février – de 15h à 19h – Loto du RC Lemasson (salle J. Rosecchi) à la MPT A. Camus.

• 2 février – de 15h à 18h – Loto à la MPT Jean-Pierre Caillens.

Programme complet des Maisons pour tous : montpellier.fr

Les manifestations signalées par sont gratuites.

Photo : © Cie Amarante - Chiffons sous la pluie